



Université Abderrahmane mira de Bejaia
Faculté des Sciences Humaines et Sociales
Département des Sciences Sociales

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sociologie
Option : Sociologie de l'organisation et du travail

Thème

Le rôle du mouvement associatif dans la protection de l'environnement

Cas pratique: Association écologique «ECO TICHY LA VERTE »

wilaya de bejaia

Réalisé par :

MERSEL Redha

GUEMACHE Bouzid

Encadré par :

Mr. BELKHIR

Session Juin 2019

Remerciements

Ce mémoire n'aurait jamais pu voir le jour sans le soutien actif d'un certain nombre de personnes que nous tenons à les remercier personnellement.

Nous tenons à remercier tout d'abord le bon dieu tout puissant qui m'a donné le courage et la volonté pour réaliser ce travail.

*Nous remercions également notre promoteur **Mr BELKHIR** d'avoir accepté de nous encadrer et qui a donné le maximum de son savoir pour contribuer à la réalisation de ce modeste travail.*

*Nous remercions aussi les membres exécutifs des bureaux des associations pour avoir bien voulu nous accueillir et consacrer beaucoup de leur temps à répondre à nos questions, en particuliers **Mr KHALDI Soufiene** et **Mr BACHIRI Samir**.*

Nous remercions également l'ensemble des membres des jurys qui ont accepté avec grande sympathie d'évaluer notre travail.

Et enfin nous remercions tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail :

À mes chers parents qui m'ont toujours aidé, soutenue, encouragé, et conseillé.

À mes chers deux frères pour leurs appuis et leur encouragement, et leurs soutiens moraux.

À mes chères tantes et oncles maternelle et paternelle qui mon soutenu tout au long de mon parcours universitaire.

À mes chers amis :SELIM, NABYL, SAMIR, BILAL.

À tous mes camarades de la promotion sociologie d'organisation et du travail que je considère comme ma deuxième famille.

Je remercie dieux le très- haut pour ses conciliations dans l'accomplissement de ce travail.

À tous ceux qui ont aidés de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

REDHA.

Dédicace

Je dédie ce travail :

À mes très chers parents, qui m'ont vraiment aidé, dieux les préserve et les garde, A mes cher sœurs NAWEL et Aida, mon frère AMAZIGH, ma grande mer, mes tantes Hayat, Ndjima, Rachida, Souria, Kaltoum et Anissa et mon oncle MOURADE et ça femme Hasina .

A tous mes voisine, mes cousine, mes cher et intime ami Nassime, Mourade ,Fouade ,fahem, Ramzi ,et mon binôme Redha et a tous autres amis.

A tous les membres du département de science sociale, sans oublié la promotion des sciences humaines et sociale 2019, aussi sans oublié notre promoteur monsieur BELKHIR qui nos a beaucoup aidé dans la réalisation de notre travail.

Je remercie Dieux le très- haut pour ses conciliations dans l'accomplissement de ce travail.

BOUZID.

La Liste d'abréviations :

L'abréviation	La signification
SNE	Stratégie Nationale pour l'environnement
CNFE	Conservatoire National des Formations à l'environnement
PNAEDD	Plan National d'actions pour l'environnement et le Développement Durable
ONEDD	Observation National de l'environnement et du Développement Durable
AND	Agence National des Déchets
CND	Commissariat National du Littoral
ISBL	Institution Sans But Lucratif
CNTPP	Centre National des Technologies de Production plus Propres
CDRB	Centre de Développement des Ressources Biologiques
ONU	Organisations des Nations Unies
CNE	Conseil national de l'environnement
ANPE	Agence nationale pour la protection de l'environnement
MATE	Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement
MATET	Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement et du Tourisme
DGE	Direction générale de l'environnement
OMS	Organisation mondiale de la santé

Liste des tableaux :

Le nombre	Titre (L'intitulé)	Page
Tableau n°1	les répartitions des associations par nombre et nature durent la période coloniale.	27
Tableau n°2	Répartitions des associations selon les différentes communautés.	28
Tableau n°3	Les caractéristiques des enquêtés selon le genre (sexe).	58
Tableau n°4	Les caractéristiques des enquêtés selon l'âge.	59
Tableau n°5	Les caractéristiques des enquêtés selon le niveau d'instruction et leurs profession.	60

SOMMAIRE

Liste des abréviations

Liste des tableaux

Introduction générale/

La partie méthodologique et théorique

Chapitre I : Le cadre méthodologique

1. Les raisons de choix du thème.....	6
2. Les objectifs de la recherche.....	7
3. Les études antérieures.....	7
A/ Étude sociologique sur les associations réalisées par Omar Derras.....	7
B/ La pré –enquête.....	10
C/ Échantillon d'étude.....	10
4. Déroulement de l'enquête de terrain.....	11
5. La problématique.....	11
6. Les hypothèses.....	14
7. Définition de concepts clés.....	14
8. Les obstacles de la recherche.....	18
9. La méthode et les techniques de recherche.....	19

Chapitre II : Histoire et évolution du Mouvement associatif en Algérie

1. Naissance et évolution du mouvement associatif en Algérie.....	24
1.1 L'Algérie précoloniale.....	24
1.2 L'Algérie coloniale.....	25

1.3 L'Algérie postcoloniale.....	28
1.4 Les associations en Algérie pendant le parti unique (1962-1980).....	29
1.5 Les associations après l'ouverture du champ politique et associatif (1989-1994).....	30
2.Le projet associatif.....	32
3.Création d'une association.....	32
4.Généralités des associations.....	33

La partie pratique

Chapitre III : Présentation générale de l'organisme d'accueil

1.Historique.....	41
2.Situation géographique de la zone d'étude.....	41
3.Les activités	42
4.La structure organisationnelle de l'association « ECO-TICHY-LA VERTE ».....	43

Chapitre IV : Les associations environnementales : Cas de l'association ECO-TICHY LA VERTE.

1.Les associations de protection de l'environnement (cas de l'association « ECO-TICHY LA VERTE »)	46
2.l'environnement en Algérie (cas de TICHY)	49
3.Les problèmes environnementaux de la ville de TICHY.....	52

Chapitre V : Analyse et interprétation des résultats

1.Les caractéristiques de la population étudié.....	58
2.Analyse et vérification de la première hypothèse.....	61
3.Analyse et vérification de la deuxième hypothèse.....	64

Conclusion générale

Liste bibliographiques

ANNEXES

Introduction

Introduction

Aujourd'hui, la terre est plus menacée que jamais par des différents problèmes environnementaux. Partant du constat que les enfants et les ados seront les décideurs de demain, il est essentiel de les sensibiliser à l'environnement et donner naissance à une génération engagée dans l'environnement, notamment il est nécessaire de faire appel à une prise de conscience de la question environnementale, et prendre mesure et faire des actions cohérentes et appropriées afin de contribuer à apporter des solutions aux problèmes actuels et faire face à la gravité des choses.

La protection de l'environnement est une condition impérative pour permettre d'assurer Une croissance soutenue et une meilleure qualité de vie à tous les peuples de la terre, c'est pour cela on dit que l'environnement et l'écologie sont l'affaire de tous, et se repose dans beaucoup de cas, sur de simples gestes quotidiens etc....

En Algérie les contestations environnementales se multiplient au cours de ces dernières années, en effet, les associations écologiques, les collectifs, les spécialistes en environnement s'engagent pour des actions en faveur de la nature. Bien que ces actions semblent de plus en plus investir des lieux de débats publics, les recherches sociologiques qui leur sont consacrés restent peu nombreuses, c'est pourquoi nous voulons consacrer notre mémoire à l'étude d'une association militante pour l'environnement qui est l'association « ECO-TICHY LA VERTE ».

Les problèmes environnementaux en Algérie et d'une manière particulière à TICHY ont des impacts négatifs directs sur l'activité et l'efficacité économique, sur la santé et la qualité de vie de la population, sur la productivité et la durabilité du patrimoine naturelle du pays d'une manière générale et du la ville de TICHY en particulier.

Afin d'arriver à une bonne illustration de notre sujet de recherche qui est : le rôle du mouvement associatif dans la protection de l'environnement.

Nous avons divisé notre travail en deux parties (partie méthodologique et théorique, et la partie pratique) ces dernières contiennent 5 chapitres.

Le premier chapitre aborde le cadre méthodologique, qui se compose de : raisons du choix de thème, objectifs de la recherche, les études antérieures dont on trouve (la pré –enquête et l'échantillon d'étude), déroulement de l'enquête de terrain, la problématique, les hypothèses, les définitions de concepts clés, les obstacles de la recherche, ainsi la méthode et les techniques de recherche.

Le deuxième chapitre concerne l'histoire et l'évolution du mouvement associatif en Algérie, nous allons parler aussi sur le projet associatif et la création de l'association notamment des généralités sur les associations.

Le troisième chapitre dans lequel nous allons présenter l'organisme d'accueil, son historique, sa situation géographique, ses activités, sa propre structure organisationnelle.

Puis le quatrième chapitre qui est les associations environnementales, où on parlera sur les associations de protections de l'environnement (cas de l'association « ECO – TICHY LA VERTE »), ainsi sur l'environnement d'une manière générale en Algérie et en particulier l'environnement à TICHY notamment les problèmes environnementaux de la ville de TICHY.

Le cinquième chapitre portera les caractéristiques de la population d'étude, l'analyse et l'interprétation des résultats.

Enfin notre travail conclut par une conclusion générale, suivie d'une liste bibliographique et des annexes.

*Partie méthodologique et
théorique*

Chapitre I

Cadre Méthodologique

Préambule :

Pour la présentation de notre cadre méthodologique nous justifions notre travail d'abord par les raisons du choix de notre thème, puis cerné les objectifs de la recherche, les études antérieures dont on trouve l'étude sociologique de Omar Derras faite sur les associations algériennes, la pré-enquête, l'échantillon, notamment le déroulement de l'enquête de terrain, la problématique, les hypothèses, la définition des concepts clés.

On a pris aussi en considération les obstacles de la recherche que nous avons rencontrés puis, la méthode et les techniques de la recherche.

1-Les raisons de choix du thème :

L'intitulé de notre recherche est le suivant « le rôle du mouvement associatif dans la protection de l'environnement », Cas pratique auprès de l'association 'ECO-TICHY LA VERTE'.

Le choix de notre sujet d'étude n'est pas un fait hasard, mais diverses raisons nous ont incitées à le choisir à savoir :

- ✓ Notre intérêt a étudié la question de l'environnement au niveau de notre commune.
- ✓ La curiosité de découvrir l'impact et l'apport de l'association sur l'environnement dans la commune de TICHY.
- ✓ L'accessibilité au terrain d'enquête, puis que les membres exécutifs du bureau de l'association sont de nos connaissances.
- ✓ Nous volons savoir comment l'association « ECO-TICHY LA VERTE » organise-t-elle ces divers actions et activités dans le but de protéger l'environnement ?

2- Les objectifs de la recherche :

Par notre recherche, nous visons les objectifs suivants :

- ✓ Décrire l'association comme un acteur social pour la préservation et la défense de l'environnement.
- ✓ Démontrer l'importance et la valeur de l'environnement sur notre planète aux futures générations.
- ✓ Expliquer et faire reconnaître le travail des associations qui apparaissent comme un centre d'expertise, permettent de comprendre et de diagnostiquer les problèmes posés et comme un centre de propositions de solutions les plus adéquates.
- ✓ Éclairer et expliquer la réalité de l'environnement.

3- Les études antérieures :**A/ Étude sociologique sur les associations réalisées par Omar Derras :**

Parmi les études qui ont traités et accentués le mouvement associatif, on y trouve le travail de OMAR DERRAS qui traite du phénomène associatif en Algérie. L'enquête en question a été réalisée par le sociologue OMAR DERRAS et publiée par la fondation allemande Friedrich sous le titre « le phénomène associatif en Algérie ». Cette étude porte sur 24 wilayas dont on peut citer la wilaya de Constantine, Batna, Sétif, Annaba, Alger, Tizi Ouzou, Bejaïa, Blida, et 446 associations Algériennes actives sur le terrain. L'auteur de l'étude a d'abord rappelé les trois grandes périodes ayant marqué le mouvement associatif en Algérie avant l'instauration de multipartisme : la période coloniale, la période allant de 1971 à 1980, et celle d'avant 1988.¹

¹ DERRAS Omar. Le phénomène associatif en Algérie, éd fondation Friedrich Ebert, 2007.p3.

***/ Les objectifs de l'étude :**

L'objectif tracé par le chercheur était de faire un état des lieux des associations actives et présentes sur le terrain dans le but de saisir, la vitalité réelle des associations en Algérie, et de dégager une typologie provisoire et de l'affiner progressivement à travers des études ultérieures sur l'espace associatif, pour en retracer les perspectives d'évolution.¹

***/ Méthodologie de recherche :**

Le chercheur a procédé son étude par une grande enquête empirique quantitative et qualitative qui a englobé la majorité des wilayas de l'ouest, six (6) wilayas du centre Cinq (5) wilaya de l'est et trois (3) wilaya du sud². Les wilayas qui font partie de l'enquête sont : Constantine, Batna, Skikda, Sétif, Annaba, Alger, Tizi Ouzou, Bejaia, Bouira, Boumerdes, Blida. Pour la détermination de son échantillon d'étude Omar DERRAS s'est focalisé sur trois critères principaux qui sont la position d'un locale ou d'un domicile fixe, disposer de programme d'activités avant et en cours de réalisation, présence et stabilité des membres du bureau.

Omar Derras a entamé son enquête de terrain par l'utilisation de deux questionnaires comme outils d'investigation. Le premier a été destiné aux élus de l'assemblée populaire de la wilaya (APW) aux responsables des affaires culturelles et aux responsables du bureau des associations au niveau de chaque wilaya, le second questionnaire est destiné à un membre du bureau de chaque association.

Omar DERASS a rencontré de multiples difficultés lors du déroulement de son enquête auxquelles il s'est heurté :

¹ DERRAS Omar. *ibid.*, p12.

² *Ibid.*, p11

* Le refus des responsables des bureaux d'associations agréées de collaborer notamment lorsqu'il s'agit de leur demander leurs effectifs.

* Le manque de visibilité des associations, l'instabilité de leurs lieux de travail et de leurs adresses permanentes.

* Les enquêteurs ont beaucoup souffert pour instaurer des rapports de confiance avec les responsables des associations et les convaincre de l'utilité de l'enquête.

***/ LES RESULTAS DE LENQUETE :**

Omar DERRAS, par son étude qui traite du phénomène associatif en Algérie, a abouti à un ensemble de résultats, l'enquête montre que le champ de prédilection et d'intervention de l'espace associatif en Algérie, s'oriente vers trois grands domaines particuliers à savoir le secteur social, le secteur culturel et enfin le secteur sportif. Par ailleurs, DERRAS a constaté que le phénomène associatif en Algérie était « urbain » vu que 62% de l'ensemble des associations sont concentrées dans les centres villes, et rare les associations qui activent dans le monde rural. Ajoutant à cela il a aussi révélé que le mouvement associatif en Algérie a été prédominé par la catégorie de jeunes. L'étude démontre aussi que la totalité des associations souffrent d'un manque de moyen financier et de locaux, ce qui fait qu'ils sont dans une posture de dépendance, vis-à-vis des bailleurs de fond et des pouvoirs publiques.

***/L'apport de cette étude a notre thématique de recherche :**

L'étude de Omar DERRAS est importante pour notre recherche dans la mesure où il traite la question des associations sous tous ses aspects, et le plus important il a retracé historiquement le mouvement associatif en Algérie chose importante dans notre recherche, enfin ce qui nous a vraiment interpellé à choisir cette étude c'est que ce dernier a inclus la wilaya de Bejaia dans sa recherche, qui est notre terrain de recherche.

B/ La pré-enquête :

Pour pouvoir entamer notre travail de recherche, on est sensé faire une pré-enquête qui est une phase très importante pour découvrir notre terrain d'investigation, et de récolter le maximum d'informations, ainsi faire des lectures exploratoires.

Dans notre pré-enquête, pendant la période de notre stage, la première rencontre était avec le président de l'association « ECO-TICHY-LA VERTE » avec lequel on a réalisé des entretiens exploratoires dans le but d'avoir une idée sur le fonctionnement et la description de cette association, cette étape nous a permis aussi de connaître notre population d'étude et de déterminer les techniques les plus adéquates à notre sujet de recherche dans le but de clarifier notre problématique et nos hypothèses.

C/ Échantillon d'étude :

L'échantillon d'étude par définition désigne un ensemble d'éléments identifiés faisant l'objet d'une étude, une population mère est une population de laquelle on tire des échantillons.

D'après Maurice Angers : « La population d'étude est un ensemble de tous les individus qui ont des caractères qui correspondent aux objectifs de la recherche ».

Vu qu'on a choisi la technique d'entretien dont on n'est pas sensé sélectionner un échantillon au préalable, notre étude est effectuée auprès des membres de l'association « ECO-TICHY LA VERTE » que cette dernière est composée de 40 éléments. Dont on a réalisé 10 entretiens avec ceux qui sont portés volontaires.

4- Déroulement de l'enquête sur le terrain :

Notre enquête s'est effectuée au sein de l'association « ECO-TICHY LA VERTE », de la wilaya de Bejaia. L'enquête du terrain s'est déroulée durant une période de 2 mois allant du 03/03/2019 au 03/05/2019.

Deux mois au près de cette associations caractérisée par des rencontres régulières, Pour les entrevues avec 10 membres de l'association, elles ont duré du 20 à 30 minutes pour chacun d'entre eux.

5-La problématique :

L'observation courante de notre environnement écologique et les éléments qui le constituent (aire, eau, terre) nous invitent à réfléchir sur son avenir et surtout sur le capital naturel que nous léguerons aux générations futures.¹

Le dérèglement climatique, la mise en danger de la biodiversité, la pollution des ressources sont autant de problèmes planétaires. Chaque pays, y compris le nôtre, L'Algérie, a sa propre responsabilité dans le domaine de la protection de l'environnement.²

L'Algérie se trouve dans une phase de "transition environnemental" concomitante à celle de sa "transition économique". Les enjeux et les défis qui se présentent à l'Algérie de même que la nature et l'étendue des problèmes environnementaux rencontrés, montrent clairement que la dégradation écologique du pays, notamment en ce qui concerne le capital naturel (dont une partie n'est pas renouvelable), a atteint un niveau de gravité qui risque non seulement de compromettre une

¹ H.B. Brahim, Environnement et développement durable, p08.

² <http://m.huffpostmaghreb.com> Djamel Bouras, protection de l'environnement , consulter le 21-04-2019 à 20h :00.

bonne partie des acquis économiques et sociaux des trois dernières décennies, mais également de limiter les possibilités de gains de bien-être des générations futures.¹

Le développement économique n'a donc toujours pas tenu compte de l'impact environnemental, pour une évaluation de ces impacts, il est primordial de prendre en compte de la sensibilité du milieu naturel², c'est dans ce sens que l'Algérie a mis en œuvre une politique de prévention des ressources éco biologique à partir des 1980 et elle a entamé l'inventaire national de la diversité biologique de depuis 1997, et elle a ratifié une vingtaine de conventions et protocoles internationaux dans le domaine de l'environnement, accompagné d'une création de plusieurs institutions de protection de l'environnement tel que le Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement (M.A.T.E) créé en 2000, celui-ci présentera un plan d'actions national pour l'environnement et le développement durable (P.N.A.E-D.D) en 2002, qui s'inscrit dans une démarche programmatique décennale. Avec ce programme l'Algérie entend donner une place prépondérante aux aspects sociaux et écologiques dans ses choix de modèles de société et de développement économique.³

Le renforcement des rencontres avec le mouvement associatif s'avère primordial pour les questions liées à l'environnement. « La loi 03-10 accorde une grande importance au cadre associatif, en considérant que les associations légalement constituées et exerçant leurs activités dans le domaine de la protection de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie, sont appelées à

¹ Plan national d'actions pour l'environnement et le développement durable (PNAE-DD)

Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, JANVIER, 2002.

² La notion de sensibilité des milieux est fortement liée à la notion d'impact environnemental qui s'est développée avec la naissance du concept d'évaluation des incidences sur l'environnement. In CIKANKOWITZ A., RAYMOND G., PIATYSZEK E., LAFOREST V., « Évaluation et intégration de la sensibilité intrinsèque des milieux récepteurs dans une méthodologie d'évaluation des performances environnementales », École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne. Centre sciences, information et technologies pour l'environnement. Déchets - *revue francophone d'écologie industrielle* - N° 55 - 3 è TRIMESTRE 2009.

³ Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE-DD), Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Janvier, 2002.

contribuer, à être consultées et à participer à l'action des organismes publics concernant l'environnement, conformément à la législation en vigueur ».¹

L'objectif du présent du travail est de faire une tentative d'analyse Sociologique et une recherche approfondie sur l'association « éco Tichy La Verte » qui est l'une des associations qui activistes dans la protection de l'environnement. Ces études et nous permettre d'analyser cette association dans son ensemble, à savoir son organisation, son fonctionnement et ces acteurs qui la composent et qui sont engagés dans la protection de l'environnement, notamment s'intéresser au rôle et la responsabilité et la mission de cette dernière au profit de l'environnement.

Notre travail vise à connaître : la contribution et l'apport de l'association à l'environnement, dans le but de préserver et protéger ce dernier, et d'inculquer l'esprit de lutte et l'éducation environnementale aux générations futures et nos citoyens de TICHY.

De ce fait, nous posons la question suivante :

-Quelle est le rôle joué par l'association « éco Tichy La Verte » dans son analyse de la question environnementale ?

Afin d'amener plus de clarification, nous avons des questions secondaires comme suit :

A- De quoi consiste la responsabilité et la mission de l'association « éco Tichy La Verte » envers les questions environnementales ?

¹ Farida Larbi, Journal EL MOUDJAHID, environnement et mouvement citoyens, 14-10-2018/0 :00
Consulté le 25/04/2019 à 14h :20.

B- comment les autorités et les citoyens peuvent-ils aider l'association dans ses diverses activités et actions en faveur de l'environnement ?

6-Hypothèses :

Pour répondre aux questions posées dans la problématique, nous avons supposée des réponses suivantes :

A- La mission de l'association « Eco- Tichy La Verte » consiste à préserver et à protéger l'environnement, en vue d'un développement durable de la commune de Tichy Et d'inculquer l'esprit de défense environnementale aux générations futures.

B- La coopération et le soutien des autorités et citoyens avec l'association « Eco- TICHY LA VERTE », dans ses diverses activités et actions pour la protection de l'environnement lui permette de poursuivre et d'avancer davantage dans son projet.

7- Définitions des concepts :

7.1-Mouvement associatif :

Le mouvement associatif, créée en 1992, anciennement appelé conférence permanente Coordinations associatives, est le porte-voix des dynamiques associatives.¹

Le mouvement associatif est ensemble des groupements de personnes qui se réunissent en associations dans le but d'avoir des activités culturelles, sociales, etc...., communes ou de défendre des intérêts communs.²

¹ <http://Fonda.asso.fr> » organisations/le-mouvement-associatif. Consulté le 22/04/2019.

² [http://dictionnaire.reverso.net/mouvement associatif](http://dictionnaire.reverso.net/mouvement%20associatif) .consulté le 23/04/2019

Le mouvement associatif a pour objectif de :

*Promouvoir la vie associative dans son ensemble.

*Représenter politiquement la vie associative en région.

*Défendre la vie associative en facilitant la pleine reconnaissance des associations Par le dialogue et la négociation avec les pouvoirs publics.¹

7.2-L'association :

Une association regroupe plusieurs personnes qui ont décidé de s'unir pour coopérer En vue d'apporter une solution à un problème ou de répondre à un besoin. Comme le Soulignent Jean Laville et Renaud Sain Saulieu, « deux buts s'interpénètrent dans l'idée associative : celui de coopérer volontairement et librement, celui de créer une solution à un problème précis ». ²

L'association est également un construit social au même titre que toute organisation.« Un contexte d'action dans lequel se jouent et se gèrent des rapports de coopération, d'échanges et de conflits entre des acteurs aux intérêts divergents »³ l'idée sous-jacente est celle du projet qui est toujours à la base de la création d'une association. Nous avons donc constaté à travers notre recherche que les différents acteurs au sein de l'association écologique « TICHY LA VERTE » y compris membres du bureau, animateur, adhérents mobilisent autour du même projet associatif.

L'association désigne explicitement un mode de travail collaboratif permettant à Plusieurs acteurs de concevoir un projet ou une vision commune autour d'un sujet prédéfini. Elle s'effectue

¹ Le mouvement associatif-pdl.org/le-mouvement associatif -c'est quoi ? consulté le 23/04/2019.

² HAUTENNE B., « contribution à une sociologie de l'association », pensée plurielle, 2004, Ino 7. P11-16.

³ Ibid. p05.

de manière nécessairement participative avec une implication forte et continue de l'ensemble des participants.¹

Le terme « association » est le regroupement de personnes physiques et/ou de personnes morales sur une base contractuelle à durée déterminée ou à durée indéterminée. Ces personnes mettent en commun, bénévolement et dans un but non lucratif, leurs connaissances et leurs moyens pour promouvoir et encourager les activités dans les domaines notamment, professionnel, social, scientifique religieux, éducatif, culturel, sportif, environnemental, caritatif et humanitaire.²

La liberté d'association a été décrétée grâce à la loi Waldeck-Rousseau du 1 juillet 1901 sur le contrat d'association.³

7.3-L'environnement :

L'environnement est tout ce qui nous entoure. C'est l'ensemble des éléments naturels et artificiels au sein duquel se déroule la vie humaine. Avec les enjeux écologiques actuels, le terme Environnement tend actuellement à prendre une dimension de plus en plus mondiale.

L'environnement est défini comme « l'ensemble des éléments (biotiques ou abiotiques) qui entourent un individu ou une espèce et dont certains contribuent directement à subvenir à ses besoins ». Ou encore comme « l'ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, Biologiques) et culturelles et (sociologiques) susceptibles d'agir sur les organismes vivant et les activités humaines ».⁴

¹ CHABANE M., GUIDE des pratiques d'association et de concentration dans le cadre des PPRT. INERIS, 2010,p12.

² AKKOUCHE Soraya, Manuel des associations algériennes, Ed Fondation Friedrich Ebert,2012, p13.

³ Vie publique. Qu'est-ce qu'une association ? (en ligne) (modifié le 09 octobre 2013) Disponible sur : <http://vie-publique.fr> (consulté le 22/04/2019).

⁴ <http://lebiogéographe-centerblog.net>. Consulté le 25/04/2019.

-Selon CHARLE, l'environnement désigne d'abord « ce qui entoure l'humain, ses environs, Puis plus tard, les diverses formes de pollutions et nuisances dues aux activités humaines ». ¹

-Pour CARLOT, l'environnement c'est « tout ce qui entoure l'homme, c'est l'ensemble des Relations et d'interactions qui se tissent entre l'homme –qui occupe un espace des espaces sociaux Culturels, économiques et techniques- et la nature ». ²

7.4. L'engagement :

La notion d'engagement apparait d'abord dans les travaux sur les dispositifs participatifs via la question du désengagement. ³

L'approche du concept d'engagement est différente selon les disciplines. Selon Howard Becker le terme « engagement » est de plus en plus utilisé dans les analyses des comportements des individus en sociologie. Selon lui, le concept d'engagement permet de rendre compte du fait « que les individus s'engagent dans des trajectoires d'activités cohérentes ». ⁴

7.5. Le rôle :

Le rôle est un mot que l'anglais (role) a emprunté au français. Le concept est associé à la fonction rempliée par quelqu'un ou par quelque chose. Par exemple : « l'avant a expliqué à l'entraîneur qu'il ne comprenait pas quel était son rôle au sein de l'équipe », « le maire devrait se limiter à son rôle dans la commune et non pas s'assigner des attributions qui ne le regardent pas », « le rôle de mon cousin dans cette entreprise est très important ».

¹ CHARLE, In BARBIER R. et al., Manuel de sociologie de l'environnement, presse de l'université Laval, 2012.p02.

² CARLOT Y., « pour une pédagogie de l'environnement », Revue de géographie de Lyon, vol,56, n3, 1981.p305.

³ CAIRN. INFO, Engagement, Muriel Guillot, Dans les concepts en sciences infirmières (2012), p175à 177.

⁴ Howard S., Becker, « Sur le concept d'engagement », *Sociologies. Découvertes / Redécouvertes*, Howard Becker, octobre, 2006.

Par rôle social on entend l'ensemble de comportements et de normes qu'une personne, en tant qu'acteur social, acquière et appréhende du fait de son statut social. Il s'agit donc d'une conduite attendue suivant le niveau social et culturel.

Le jeu de rôle, par ailleurs, est un jeu où les participants doivent jouer un certain rôle et exécuter de nombreuses tâches suivant la fonction qui lui est assignée.

Puis, rôle désigne le personnage représenté par l'acteur, ce qu'il doit dire et faire dans une pièce de théâtre ou lors du tournage d'un film, par exemple « la prestation de Gérard Depardieu dans le rôle de Cyrano de Bergerac lui a fait remporter le César du meilleur acteur en 1990. »

8-Les obstacles de la recherche :

Il convient ici d'apporter une certaine précision sur les obstacles, que nous avons rencontrés lors de la réalisation de ce travail. Elles se résument dans le fait que :

- ✓ Le manque du Temps qui a été insuffisant pour la réalisation de notre travail vue la situation du pays et malgré tous cela on a resté optimiste et bien déterminé en essayant de nous convaincre que pour tout problèmes il y a une résolution.
- ✓ Les entretiens ont été réalisés en français, en kabyle et parfois en français et en kabyle en même temps, cette situation nous a pris beaucoup de temps dans la mesure où nous les avons transcrits tels que nous les avons reçus de nos interlocuteurs.
- ✓ Durant la réalisation des entretiens avec nos enquêtés, certains membres n'acceptent pas l'enregistrement avec un magnétophone ce qui nous pousse à prendre note rapidement.
- ✓ La non-disponibilité de beaucoup de membres nous a énormément gênés dans la réalisation de entretiens, beaucoup d'eux nous ont obligés à annuler certains rendez-vous programmés pour l'entretien, et les reprogrammer après.

9- Méthode et la technique de recherche :**A-La méthode de la recherche**

Selon MAURICE Angers : « la méthode peut se rapporter à une façon d'envisager et d'organiser la recherche ,elle dicte alors une manière de concevoir et planifier son travail sur un objet d'étude en particulier ,elle peut intervenir de façon plus ou moins impérieuse ,et plus moins précis a toutes les étapes de la recherche l'une ou l'autre ». ¹

L'utilisation de la méthode est indispensable dans chaque recherche scientifique, car elle permet au chercheur de contrôler le regard porté sur son sujet, elle guide et éclaire la route du chercheur du fait qu'elle englobe l'ensemble des règles et procédures qu'il doit suivre pour mener sa recherche.

On peut définir la méthode comme « l'ensembles de règle indépendante de toutes recherches ,et des continus particuliers visant surtout des processus et des formes de raisonnement et perception rendant accessible à saisir » ²

Pour vérifier nos hypothèses sur le terrain, nous avons optés pour l'utilisation de la méthode qualitative car c'est la plus adéquate avec notre thème choisi Puisqu'il vise à comprendre le rôle de mouvement associatif dans la protection de l'environnement, ainsi pour comprendre le processus d'évolution de l'association « ECO-TICHY-LA VERTE » aussi savoir et connaître les actions et les activités de cette dernière.

La méthode qualitative est une méthode qui vise à recueillir des données nouvelles, recueillir des données intéressante et utile à notre thématique de recherche. L'origine des informations qui

¹ ANGERS Maurice, Initiation pratique et la méthodologie des sciences humaines, édition Casbah, Alger ,1999, p59.

² GRAWITZ Madeleine, Méthode des sciences sociales, 11ème édition, Dalloz, 2001, p351.

sont à la disposition du chercheur sont très diversifiées. Ensuite il s'agit de traiter les données récoltées puis vérifiées la validité des hypothèses et en fin de tirer des Conclusions. Dans la méthode qualitative le chercheur doit se méfier de sa propre Subjectivité, l'avantage de cette méthode c'est de saisir les phénomènes sur le vif.¹

B -La technique utilisée

Selon MADELEINE Grawitz « toute recherche à caractère scientifique, doit importer l'utilisation des procédures opératoires rigoureuses d'être appliquées dans La réalité que l'on appelle techniques ».²

Chaque recherche exige des techniques qui doivent être adéquates et bien choisi pour le recueil d'informations sur le terrain, que ce soit pendant la pré- enquête ou durant l'enquête, car bien choisir ses techniques de recueilles de données qui déterminent les résultats finals de l'enquête.

Durant notre recherche nous avons utilisé la technique d'entretien « qui est la technique la plus fréquemment utilisées en sciences humaines et sociales par le chercheur dans le cadre de leur démarche de recherche. Les entretiens peuvent être réalisés sous la forme de rencontres individuelles, en tête à tête, entre le chercheur et Les sujets interviewé »,³ et plus spécifiquement on a opté pour le type d'entretien semi-directif pour collecter les données, ce type d'entretien consiste : « une interaction animée de façon souple et très ouverte par le chercheur, celui-ci se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui

¹ ALBARELLO Luc, Apprendre à chercher, l'acteur social et la recherche scientifique, 3eme édition, de Boeck, paris, p 59.

² GRAWITZ Madeleine, op.cit., p53.

³ ALBARELLO Luc, op.cit., p53.

ressemble à celui de la conversation, grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite simultanément avec l'interviewé. »¹, cette technique est la plus adéquate à notre sujet ainsi pour notre population d'étude.

Pour collecter les données suffisantes sur le terrain et le plus d'informations possible, qui soient les plus fiables pour notre étude, nous avons élaboré un Guide d'entretien qui contient une série de questions réparties en trois axes :

Le premier axe : les données personnelles des enquêtés.

Le deuxième axe : La mission de l'association « Eco- Tichy la verte » vis-à-vis l'environnement.

Le troisième axe : la responsabilité des autorités et des citoyens auprès de l'environnement.

¹ GAUTHIER Benoit, recherche sociale, 4eme édition, presses, l'université du Québec, 2004, p296.

Cadre théorique

Chapitre II

Histoire et évolution du mouvement associatif en Algérie

Préambule :

Ce présent chapitre a pour objectif de retracer l'histoire de la vie associative en Algérie, les conditions de sa naissance et les facteurs de son épanouissement, sa création et son fonctionnement.

Dans ce deuxième chapitre nous allons parler sur la création d'une association et sur le projet associatif, ce chapitre aussi portera des généralités sur les associations.

1-Naissance et évolution du mouvement associatif en Algérie :

1.1- L'Algérie précoloniale :

Avant l'occupation française il demeure toujours difficile, de savoir comment s'organisaient les populations en Algérie. Pour la Kabylie, la tribu avait un poids à cette époque-là, les instances villageoises géraient des affaires paysannes, l'organisation sociale et politique était assignée à l'assemblée du village (tajmaat). Cette institution détenait le pouvoir législatif et exécutif ce qui lui conférait une autorité incontestable pour appliquer et faire respecter le droit coutumier que ce soit au niveau du village ou de la tribu. Selon René Gallissot cette période-là était caractérisée par « **un associationnisme du fait, les rapports sont de type communautaire religieux sous emprise de la parente et du patrimonialisme** »¹. Le mouvement associatif si on peut l'appeler ainsi précoloniale s'est inspiré comme l'atteste Arab Izeroukan, des formes endogènes que prendra ce mouvement,

¹ GALLISSOT René, « **Mouvement associatifs et mouvement social : le rapport État /société dans l'histoire maghrébine** », insaniyat/ إنسانيات] En ligne], 8 | 1999, mis en ligne le 30 novembre 2012, P.04 consulté le 9 février.

Chapitre II Histoire et évolution du mouvement associatif en Algérie

sont de trois types : les Zaouïas (confrérie religieuse) la Djamaa (l'assemblée du village), la corporation.¹

1.2- L'Algérie coloniale :

Pendant les premières décennies de l'occupation française, plusieurs structures associatives sont apparues dans le milieu indigène. Omar DERRAS qu'on peut considérer en Algérie comme l'un des spécialistes des sciences sociales, qui ont investi le champ associatif a mené des études approfondies sur ce phénomène en Algérie, il souligne que durant l'occupation française en Algérie plusieurs associations de type communautaire et religieuse sont apparus. Ces structures associatives selon lui activaient dans divers domaines notamment dans le caritatif.²

La participation des algériens a la seconde guerre mondiale a suscité en eux une envie de s'organiser dans des structures associatives, cercle, club etc... D'après Mohammed Brahim Salhi « la dynamique de création des associations sera d'une vigueur particulière dès la fin de la première guerre mondiale et s'épanouira tout au long des années 1930-1940 dans le sillage du mouvement national »³

Sur ce point, on peut dire que la même idée a été affirmée par Omar Derras en soulignant que « tout le tissu autochtone va progressivement connaître un transfert intégratif à la forme oppositionnelle pour devenir un vecteur d'émancipation, d'appui et une source d'approvisionnement des mouvements de libération nationale »⁴

¹ IZEROUKEN ARABE, « LE mouvement associatif en Algérie : état des lieux, état des savoirs », L'Algérie 50 ans après. État des savoirs en science sociale et humaines sous la direction de Noria Benghabrit t- Remaoun et Mustapha Haddab, Ed. CRASC, Oran,2008, p. 282.

² DERRAS OMAR, op.cit. P14.

³ SALHI MOHEMMED Brahim, « L'Algérie. Citoyenneté et Identité », Ed. Achab, Tizi-Ouzou, 2010.P240.

⁴ DERRAS Omar, Op.cit.P15.

Chapitre II Histoire et évolution du mouvement associatif en Algérie

La création des premières associations en Algérie remonte au début du 20^{ème} siècle avec la promulgation de la fameuse loi française du 1^{er} juillet 1901 qui a reconnu le droit d'association en France et dans de nombreux pays colonisés telle que l'Algérie.

Dès 1902, « la Rachidiya » est fondée à Alger. En 1907 « le cercle Salah Bey » est créé à Constantine, ensuite Le mouvement s'étend rapidement à toute l'Algérie « l'Amicale des Sciences Modernes » à Khenchela, « le Cercle des Jeunes Algériens » à Tlemcen, « la Société Al Akhouya » à Mascara, la « Toufikiya » à Alger, « la Saddikiya », « le Cercle du progrès » à Annaba. Des préoccupations aussi bien social culturelle, religieuse que politique animent ces cercles, en plus de ces cercles, d'autres lieux de rencontre existaient tel que la mosquée, le souk, le café et tadjmaât L'assemblée au niveau des villages.¹

La loi de 1901 a donné lieu à trois types d'associations aux rapports extrêmement complexes. Le premier type d'associations était mixte, ou cohabitaient les Européens et les Algériens, la naissance de ce type d'organisation était dans le sillage des mouvements syndicaux et ouvriers comme bourse du travail de CGT, mutuelles.... C'est à partir de 1900 que ce genre de réseau associatif fait son apparition. L'Association du progrès Saharijien (1908), composée d'instituteurs français et kabyles, pour la lutte contre les fléaux sociaux, l'Association franco-algérienne pour l'expansion de l'influence française en Afrique du Nord.²

L'émergence de ses associations mixtes étaient le résultat des contacts entre les Algériennes et les Européens dans les chantiers et les différents lieux de travail, ceci dit ces trois lieux ont favorisé à des niveaux différents, cette rencontre et cette mixité entre les deux communautés, l'école, le syndicat et à degré moins l'armée coloniale.³

¹ AISSANI Djamil, historique et évolution du mouvement associatif en Algérie : les amazighe aujourd'hui la culture berbère Revue IE Med PUBLISUD, consulté 24/02/19.http://univ-bejaia.dz/staff/photo/pubs/444-643-Les_Amazighs_Aujourd'hui_La_culture_Berbere.pdf.

² DERRAS Omar Op.cit.P15.

³ IZEROUKEN Arab, « Le mouvement Associatif en Algérie : État des lieux, état des savoirs », L'Algérie 50 ans après. Op.cit. p283.

Chapitre II Histoire et évolution du mouvement associatif en Algérie

Le deuxième type d'association créé était des associations composées exclusivement de colons européens, cette dernière a pris diverses formes telles que les clubs du sport, les coopératives, les cercles d'animations, ce type d'associations s'est concentré dans les grandes villes¹. Enfin le troisième type d'associations était fondé au début des années 30 par les colonisés algériens, ses associations activaient dans divers champs comme les associations religieuses, ou de bienfaisance et éducative.²

D'après l'enquête menée par Omar DERRAS il y'aurait 3940 associations sur la scène nationale pendant la période coloniale, elles sont réparties comme suit selon le nombre et la nature (voir le tableau ci-dessus).³

Tableau N°1 : les répartitions des associations par nombre et nature durant la Période coloniale

Les associations administratives et politiques	286	6.2
Les associations économiques	167	4.2
Les associations sociales	1572	40
Les associations culturelles	778	19.8
Les associations sportives	990	25.4
Les associations religieuses	140	3.5
Autres	25	0.6
Total	3940	100

La source : DERRAS Omar, le phénomène associatif en Algérie, édition Friedrich Ebert Stiftung, 2007.

¹ Ibid., p283.

² Ibid., p283.

³ DERRAS Omar. Op.cit. P17.

Tableau N°2 : repartitions des associations selon les différentes communautés

Association française	3481	88%
Association autochtone	338	8.5%
Association juives	40	1%
Association non française	81	2%
Total	3940	100

La source : DERRAS Omar, le phénomène associatif en Algérie, édition Friedrich eberto stiftung, 2007.

1.3- L'Algérie postcoloniale :

Le déclenchement de la guère de libéralisation, puis la politique répressive du parti unique (FLN) à l'indépendance ont freiné l'extension du mouvement associatif. Dès les premières années de l'indépendance, la législation algérienne a rigoureusement contrôlé le champ associatif, la circulaire de mars 1964 suivi de l'ordonnance de 1971 ont accordé à d'administration le pouvoir de contrôler la création et le fonctionnement des associations, en ouvrent des enquêtes minutieuses en vue de découvrir les buts réels et leur activité.

Puis vient l'ordonnance du 7 juin 1972 qui autorise la création des associations, ses associations créées à la faveur de cette ordonnance sont à caractère soit sportif telle que fédérations de cyclisme, golf, basket professionnel comme syndicat du tourisme, comité action sociale de l'OAIC, social comme l'association de parents d'élèves ou des associations d'amitié, telle que le prolongement de l'activité diplomatique officielle, à l'image de l'association d'amitié « Algérie – URSS » ou encore des associations religieuses.¹

¹ IZEROUKEN Arab, Op.cit. PP 284.285.

1.4- Les associations en Algérie pendant le parti unique : (1962-1980)

Le mouvement associatif à la fin de conquête française va se progresser logiquement, vu la levée de l'ensemble des conditions et d'exigence menée par les autorités françaises, mais le terrain a contrairement révélé la non progression de ce mouvement associatifs et même la non autorisation.

Le régime politique de cette époque-là n'a pas favorisé l'émergence du tissu associatif, comme l'explique HACHMAOUI Mohammed sur la pensée des acteurs et responsable de la guerre d'indépendance « *la mainmise des militaires sur le régime autoritaire, une bureaucratie militaro policière, l'armée des frontières, la mise en place du régime prétorien, le coup de force militaire de l'état-major générale de l'armée pour écarter le gouvernement provisoire de la république algérien dès l'indépendance* »¹ En effet le climat politique n'était guère propice pour exercer l'activité associative telle que le souligne René Gallissot : « *l'autonomisation d'une action associative devient suspecte toute illégale sinon interdite hors de l'encadrement établi* »².

En 1962, le régime algérien avait reconduit la loi sur les associations de 1901 établie durant la période coloniale. Cependant, à mesure que le régime consolidait son pouvoir sur la base du parti unique, il imposait de nombreuses restrictions à la liberté d'association. La promulgation de l'ordonnance de 1971, en instituant le double agrément, permit aux autorités d'exercer un pouvoir arbitraire notamment en matière d'autorisation de création d'association.

Les associations constituées dans ce contexte relevaient des domaines sportif, professionnel ou religieux et étaient contrôlées par les organisations de masse et les unions professionnelles, elles même encadrées par le régime.³ Il fallait attendre jusque 1980 pour

¹ HACHMAOUI Mohammed, **Permanence et jeux politique**. Ed IFRI, 2009.P309.

² Gallissot René, *Mouvements associatifs et mouvement social...*, Op.cit.P9.

³ Thieux Laurence, « **Le secteur associatif en Algérie : la difficile émergence d'un espace de contestation politique** », L'Année du Maghreb, 2009, 129-144.

assister à une transformation et réformes économiques vers un encouragement du secteur privé et une valorisation du libéralisme ou l'État abandonne son idéologie populiste.

L'état était contraint de légaliser et de reconnaître des nouvelles formes d'organisations sociales, autonomes et concurrentes, pluralistes et diversifiées. D'ailleurs, beaucoup d'espaces seront massivement occupés, et parfois encouragés par l'État tels que les secteurs sociaux, culturels, sportifs et de jeunesse ou encore des secteurs liés à la dure vie quotidienne et les multiples problèmes longtemps étouffés ou enfin les secteurs de contestation longtemps réprimés tels que les domaines religieux, les droits de l'Homme les droits de la femme et identitaires.¹

1.5- Les associations après l'ouverture du champ politique et associatif : (1989-1994)

Les émeutes populaires d'octobre 1988 ont permis une accélération du rythme des réformes, après l'adoption de la constitution de 1989 qui a ouvert la voie à la liberté d'association ratifiées par la loi 90.31 de décembre 1990, le mouvement a connu un essor sans précédent. Ce nouveau cadre législatif resterait cependant assez flou sur certains aspects, tandis que certaines dispositions de la loi ont permis au pouvoir de conserver des mécanismes de contrôle et de limitation à l'exercice de la liberté d'association. Cela s'est traduit notamment au niveau de la création des associations par l'exigence de certaines conditions telles que créer une association à cette époque-là devait être effectué par au moins quinze personnes majeurs de nationalité algérienne jouissant de leurs droits civils et civiques, et n'ayant pas eu de conduite contraire aux intérêts de la lutte de libération nationale².

De même l'article 7 de la loi stipule qu'une association n'est régulièrement constituée qu'après avoir souscrit trois formalités à savoir le dépôt de la déclaration, l'obtention d'un

¹ DERRAS Omar, « **Le fait associatif en Algérie. Le cas d'Oran** », Insaniyat / إنسانيات [En ligne], 8 | 1999, mis en ligne le 30 novembre 2012, consulté le 25 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/insaniyat/8329> ; DOI : 10.4000/insaniyat.832.

² THIEUX. Laurence Op.cit. p04.

Chapitre II Histoire et évolution du mouvement associatif en Algérie

récépissé d'enregistrement de la déclaration, et enfin la publication de la constitution dans un quotidien nationale d'information.

Ce sont donc les évènements d'Octobre 1988 qui vont réellement permettre au mouvement associatif de se développer, Cette époque révélera une explosion de la parole longtemps confisquée et de discours concurrents. Elle sera une période d'effervescence portée par des mouvements de divers horizons à savoir les berbéristes, les féministes, les islamistes.

C'est dans ce contexte particulier, que le nouveau monde associatif en Algérie va émerger et évoluer après l'adoption de La loi 90/31 du 4décembre 1990 consacre cette reconnaissance constitutionnelle de la liberté d'association et définit ses modalités de mise en œuvre, cette libéralisation a permis au algérienne et au algériens d'exercer leur citoyenneté¹. Telle qui l'affirme IZEROUKANE Arab « *l'Algérie va connaître un foisonnement exceptionnel d'associations, cela traduisait, certainement un engouement sans précédent des Algériennes et des Algériens, longtemps dépouillés et privés de leurs droits politiques pour l'exercice de leur citoyenneté* »².

Il demeure difficile de connaître le nombre exact d'associations créées après la promulgation de la loi de 1990, dans le guide d'association Algérie non dénombre 5700 dont 1000 a vocation nationale, les domaines d'intervention de ses associations sont divers (associations de gestion des affaires de mosquée, association de parent d'élève, association caritative, sportive, associations de quartier, de jeunes, de femmes) , 35.800 associations ont été recensées jusqu'en 1994, sur l'ensemble du territoire national , dans certaines wilayas d'Algérie, surtout celles du Nord, le nombre d'associations créées étaient considérables , pour 1994, la wilaya d'Alger compte 2186associations locales, suivies par la wilaya de Sétif 1800

¹ KORICHE, Abdelmadjid. **Société et modernisation, les acteurs du mouvement associatif dans la commune d'Ait Smail**, mémoire de magistère, université de Bejaia, 2012.P128.

² IZEROUKEN Arab, Op.cit., p287.

associations, la troisième place est occupée par la wilaya de Tizi- Ouzou avec 1555 associations, tandis que la wilaya de Bejaia occupe la quatrième place avec 1403 associations.¹

2-Le projet associatif :

« L'association naît d'une absence du lien social vécu comme un manque par des personnes qui s'engagent pour y remédier dans la réalisation d'un bien commun qu'ils déterminent eux-mêmes »² pour de nombreux sociologues, les associations reproduisent au cœur des sociétés modernes les vertus des sociétés traditionnelles. À force « d'adhésion », « d'action collective spontanée », de « culture » et de « valeurs partagées », elles restaureraient des liens sociaux de l'ordre de la socialisation primaire. Plus rarement les sociologues mesurent « l'impact » de ces organisations : leur capacité à influencer durablement leur environnement. Meister et Forsé analysent leurs relations possibles avec le changement social. Chéroutre évalue leur utilité sociale. Pujol les identifie comme un espace de liberté au sein duquel peuvent naître de nouvelles normes. Elle rejoint Cooperinder et Pasmore pour qui ces organisations ont vocation à réformer la société qui les entoure.³

3-La création d'une association :

La création d'une association mobilise un imaginaire, car « sans imaginaire, il n'existe pas de projet, de rêve à réaliser, d'utopie, de monde à construire ensemble »⁴ de cet imaginaire collectif, les associations font émerger un objet social commun dont la réalisation se réfère à des valeurs distribuées et s'inscrit dans des enjeux d'actualité. Naît de leurs échanges un projet qui explicite le pacte des acteurs associés eux-mêmes, leurs successeurs s'employant à pérenniser l'héritage en procédant à un travail d'actualisation. Construire un projet associatif implique une réflexion collective des associés en identifiant clairement des enjeux de société,

¹ KORICHE, Abdelmadjid, Op.cit. p130.

² VALEAU P., « Différentes manières de gérer les associations », *Revue française de gestion* 5/ 2003 (n° 146), p. 7.

³ Ibid. P.7.

⁴ Ibid. p. 36.

élaborer des stratégies d'action dans un environnement complexe et au bénéfice d'un public pas toujours précisément identifier. Selon Laville et Sain Saulieu, ce qui doit caractériser les fonctionnements associatifs c'est « une véritable culture du lien social et de la reliance ». ¹

4-Généralités sur les associations :

A -Qu'est-ce qu'une association ?

Article 2 de la loi du 12 janvier 2012 relative aux associations définit l'association ainsi : « L'association est le regroupement de personnes physiques et/ou de personnes morales sur une base contractuelle à durée déterminée ou à durée indéterminée. Ces personnes mettent en commun, bénévolement et dans un but non lucratif, leurs connaissances et leurs moyens pour promouvoir et encourager les activités dans les domaines notamment, professionnel, social, scientifique, religieux, éducatif, culturel, sportif, environnemental, caritatif et humanitaire. » ²

B -Les membres de l'association :

L'association peut regrouper des personnes physiques et/ ou morales qui se différencient selon leur mode d'adhésion ou leur activité dans l'association. La clarté des statuts sur leurs droits et obligations est un facteur de bon fonctionnement.

Les membres fondateurs : sont les personnes qui ont créé l'association.

Les membres actifs : sont ceux qui adhèrent aux buts de l'association, s'acquittent d'une cotisation annuelle, participent régulièrement aux activités de l'association et contribuent à la réalisation de ses objectifs.

Les membres donateurs : sont des personnes qui font des dons à l'association.

Les membres bienfaiteurs : sont des personnes qui s'acquittent d'une cotisation plus élevée que les membres actifs et apportent un soutien moral et matériel à l'association.

¹ FRANCIS B., « Les travailleurs sociaux ont-ils peur du changement ? L'association d'action sociale : un modèle en crise » ? *Les cahiers de l'actif*-N° 292/293. P. 38.

² AKKOUCHE Soraya, **Manuel pour les associations algériennes**.Op.cit.P13.

C- Les dirigeants de l'association et leur rôle :

Aucune association ne peut fonctionner convenablement sans une structure dirigeante au sein de laquelle les responsabilités et les tâches seraient bien définies et bien réparties entre l'ensemble éléments qui forment sa composante.

Les dirigeants sont élus parmi les membres de l'association au cours de l'assemblée générale, la charge de responsable signifie dans beaucoup de cas un travail très important.

Ce travail implique souvent des responsabilités bien lourdes à porter, surtout pour la personne qui se voit confier les fonctions de président.¹

Les organes de direction de l'association sont élus et renouvelés selon des principes démocratiques et aux échéances fixées dans les statuts, les dirigeants sont des mandataires qui ont été désignés pour agir au nom de l'association. Leurs attributions en particulier celles du président, du secrétaire et du trésorier, doivent être déterminées avec précision dans les statuts.

Le président

Il représente l'association et il est le garant du bon fonctionnement de l'association. C'est à lui que revient la responsabilité de l'association, en tant que principal animateur de l'association, il lui appartient de susciter l'esprit d'équipe qui doit animer tous les membres de l'association.²

Le secrétaire

Le secrétaire est le collaborateur le plus direct du président puisqu'il assure le fonctionnement administratif quotidien de l'association. Il tient les différents registres, il rédige les procès-verbaux des réunions des organes de direction et de l'assemblée générale, il est responsable des archives et il tient la correspondance et convoque aux réunions, sur instruction du président, les membres des organes de direction de l'association.³

¹ *ibid.*, P91.

² *ibid.*, P94.

³ *ibid.*, P94.

Chapitre II Histoire et évolution du mouvement associatif en Algérie

Le trésorier

Est responsable de la gestion financière et du patrimoine de l'association. Il a avec le président, la signature sur le compte de l'association. Il tient la comptabilité de l'association, il effectue les paiements, perçoit les recettes assure le suivi de la gestion financière de l'association. Il gère le patrimoine de l'association.¹

L'assesseur

C'est un membre à part entière du bureau, mais qui n'a pas de responsabilité particulière, il assiste aux réunions et prend part à la prise de décision.²

D- Les organes de l'association :

L'assemblée générale

L'assemblée générale est l'organe suprême et souverain dans une association, son rôle et d'entendre les rapports d'activités, les rapports financiers il s'agit de rapporter les bilans que présente les dirigeants de l'association à l'assemblée, elle a aussi un rôle important qui est d'élire ou renouvelle les mandats des dirigeants de l'association.

Le bureau

Le bureau détient le pouvoir exécutif. Il est chargé de l'administration et du fonctionnement de l'association, en générale, le bureau est composé d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier, d'un ou plusieurs vice - présidents et éventuellement d'assesseurs.

E- Les sources de financement des associations :

Les ressources de financement des associations sont énumérées à l'article 29 de la loi régissant les associations qui stipule que les ressources des associations sont constituées par les cotisations de leurs membres, les revenus liés à leurs activités associatives et à leur patrimoine, les dons en espèces ou en nature et les legs, les revenus des quêtes et les subventions consenties par l'état, la wilaya ou la commune.³

¹ ibid., P95.

² ibid., P95.

³ Source : **ministère de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire**, <http://www.interieur.gov.dz/index.php/> consulté le 22.04.2019 à 13h30.

Les cotisations

Les cotisations des membres de l'association sont inscrites parmi les ressources des associations. Les cotisations constituent pour les associations une part de leurs fonds propres. Le paiement de la cotisation est effectué par un membre actif, c'est-à-dire une personne qui contribue de façon régulière à la vie de l'association.

La cotisation n'est en aucun cas la contrepartie d'un service rendu, le montant de la cotisation est fixé librement par l'assemblée générale annuelle.

Les subventions

On définit une subvention comme une aide financière consentie par des personnes publiques, à une association poursuivant une mission d'intérêt général. Les subventions constituées l'une des ressources des associations, elles ne sont octroyées que sur la base de la conclusion d'un contrat programmé en adéquation avec les objectifs poursuivis par l'association et conforme avec les clauses d'intérêt général, les subventions sont accordées par l'état, les collectivités locales, les organismes publics divers.¹

F- Rôle et spécificité des associations :

Les associations qu'elles soient à caractère sociale, culturel, environnementale, ou autres revendiquent des spécificités que François Bloch-Laine qualifie de « Méritoire » et qui sont :

- Une fonction « d'avant-garde » ou d'innovation sociale, qui explique d'une part une attitude particulière à déceler les besoins sociaux et d'autre part à les satisfaire ou tout au moins à les signaler ou à les démontrer.
- Une fonction de production de service à moindre coût pour les collectivités à la fonction de création de garantie.
- Une fonction de « réfection » du tissu social ou de socialisation.
- Une fonction d'accompagnement aux personnes démunies ou exclues.²

¹ AKKOUCHE Souraya Op.cit., p167.

² BLOCH-LAINE François, **une œuvre pour les associations**, REVUE INTERNATIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE, 275-276 L'ÉCONOMIE SOCIALE, 275-276 RECMA, publié en 2000. Pp,88.89.

✚ Voici quelques signes de prise en charge de la question environnementale en

Algérie :

La prise de conscience croissante des questions environnementales en Algérie est liée aux principales étapes de l'évolution institutionnelle, associée aux événements suivants :

- ✓ 1974 : création du conseil National de l'environnement (CNE).
- ✓ 1977 : dissolution du CNE et transfert de ses prérogatives au ministère de l'hydraulique, de la mise en valeur des terres et de la protection de l'environnement.
- ✓ 1981 : Transfert des missions de protection de l'environnement au secrétariat d'état aux forêts et à la mise en valeur des terres, et création en 1983 d'une agence Nationale pour la protection de l'environnement (ANPE).
- ✓ 1984 : rattachement des prérogatives de protection de l'environnement au ministère de l'hydraulique, de l'environnement et des forets.
- ✓ 1988 : transfert des prérogatives de protection de l'environnement au ministère de l'intérieur.
- ✓ 1990 : transfert de l'environnement au ministère délégué à la recherche, à la technologie et à l'environnement.
- ✓ 1992 : transfert de l'environnement au ministère de l'éducation nationale.
- ✓ 1993 : rattachement de l'environnement au ministère chargé de des universités.
- ✓ 1994 : rattachement de nouveau de l'environnement au ministère de l'intérieur, des collectivités locales et de l'environnement.
- ✓ 1996 : création d'un secrétariat d'État chargé de l'environnement. La direction générale de l'environnement (DGE) est maintenue avec ses prérogatives sous la tutelle de ce secrétariat d'État.

Chapitre II Histoire et évolution du mouvement associatif en Algérie

- ✓ 2000 : création du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement (MATE).
- ✓ 2007 : création du ministère de l'aménagement du territoire de l'environnement et du Tourisme (MATET).¹

¹ Alegria – système.pdf. Procédure d'étude d'impact sur l'environnement en Algérie présenté par : LINDA RIZOU et NAÏMA GHALEM, avril 2000.

Partie pratique

CAPITRE III

Présentation générale de l'organisme d'accueil

Préambule :

Ce chapitre sera consacré à la présentation de l'organisme d'accueil (un petit historique), situation géographique de la zone d'étude, ainsi les activités et les actions de l'association et enfin sa structure organisationnelle.

1-Historique :

L'association de « ECO-TICHT LA VERTE », a été créée par un groupe d'étudiants de différentes spécialités (biologie, sociologie, droit, environnement) le 1 mai 2010 pour faire face à une situation inquiétante de l'état de l'environnement à l'échelle locale (forêts, plage, gestion de déchets). « ECO TICHY LA VERTE » est une association à but non lucratif, enregistrée sous le numéro n° 07/2011.

2- Situation géographique de la zone d'étude :

La zone étudiée dans ce travail est la commune de TICHY, qui est située au nord de la wilaya de Bejaïa. Elle est limitée par la mer méditerranéenne au nord, la commune de BOUKHLIFA à l'ouest, les communes d'AOKAS et de TIZI N'BERBER à l'est et la commune d'Aït TIZI (dans la wilaya de Sétif) au sud.

La commune est traversée d'est en ouest par la route nationale N°09 reliant Bejaïa à Sétif, ses habitants sont appelés les Tichissois et les Tichissoise.

La ville s'étend sur 56.70 km² et compte 16 546 habitants depuis le dernier recensement de la population. La densité de la population est de 292 habitants par km² sur la ville.

TICHY est située à 12 km au sud-est de Bejaïa la plus grande ville des environs, située à 22 mètres d'altitudes, elle est une importante station balnéaire du littoral méditerranéen, sa superficie forestière totale est de 20 hectares, dont 6 hectares de forêts et 12 hectares de maquis.¹

¹ WILAYA de Bejaïa : répartition de la population résidente des ménages ordinaires et collectifs, selon la commune de résidence.

3- Les activités et les actions de l'association :

- ✓ Compagnes de reboisement et de plantation dans la ville et les quartiers.
- ✓ Compagnes de nettoyage et d'entretien des cités, des plages, des villages.
- ✓ Organisation des journées de sensibilisation à propos l'importance de l'eau, de l'environnement, de forêts la biodiversité etc....
- ✓ Faire des journées de volontariat, organisations des conférences, des expositions reliées à la question d'environnement.
- ✓ Projet de la caravane sur l'éducation environnementale dans les établissements scolaires.
- ✓ Projet « plage propre pour tous ».
- ✓ Projet conseil consultatif des jeunes (CCJ).
- ✓ Participation au rencontres, colloques nationale et internationale.
- ✓ Création des clubs verts dans les écoles et dans les villages.
- ✓ Projets « TICHY ville des arbres ».
- ✓ Création des espaces verts dans la commune (cité Bensaid, Tassift, placette des martyres Tichy).
- ✓ Grande journée de nettoyage des plages organisé au mois de mai de chaque (l'enquête dit qu'ils sont à la 6^{ème} édition.)
- ✓ La célébration de la journée mondiale des forêts (1 au 7^{ème} édition).
- ✓ La célébration de la journée mondiale de l'environnement le 5 juin à travers la ville et les villages à titre d'exemple : Tahalkets, Tizi ahmed, Tourkin etc...., en partenariat avec le directeur de l'environnement, la conservation des forêts, le PNG, L'APW, la DJS, L'APC Tichy.

4- sa structure organisationnelle :

L'association « ECO-TICHY LA VERTE » est composé de :

- ✓ Assemblée Générale composée des membres fondateurs et Adhérents (60 personnes en tout) dont 45 Hommes et 15 Femmes.
- ✓ Bureau exécutif composé de 09 membres dont 08 Hommes et 01 femme.
- ✓ Des commissions au nombre de 03, composées chacune de 05 membres.

Règlement intérieur de l'association :

- Respecter le but de l'association.
- Respect mutuel entre membres et adhérents.
- Travailler au bon déroulement des réunions et activités.
- Respecter l'image de l'association.
- Respecter les tâches des autres.
- Respecter les décisions du bureau.
- Il est strictement interdit de se regrouper devant le siège de l'association.
- Respecter les horaires (début et fin de réunion).
- Respecter les avis des autres.
- Ne pas mélanger entre vie privée et vie associative.
- Respecter les autres associations.
- Faire un plan avant chaque réunion.
- Les décisions sont prises en plénier.
- Le président a la prérogative d'arrêter tout intervenant n'abordant pas l'ordre du jour.
- Toute prise de parole est subordonnée à l'accord du président.
- Les décisions sont prises par consensus ou à défaut par un vote.

- Tout élément perturbateur peut être temporairement exclu de la réunion par le président.
- Le bureau exécutif se réunit 01 fois tous les 15 jours.
- Une assemblée générale est prévisible chaque semestre.

Chapitre IV

Les associations environnementales

*(Cas de l'association ECO- TICHY LA
VERTE)*

Préambule :

L'investigation du terrain est primordiale pour toute recherche scientifique du moment qu'elle constitue une source de données et d'informations.

Donc à travers ce chapitre nous essayerons de faire concrétiser notre étude sur le terrain afin de dégager concrètement le rôle de l'association « ECO- TICHY LA VERTE » dans la protection de l'environnement

Nous consacrons ce chapitre pour en parler sur les associations de protection de l'environnement et sur le cas de l'association écologique « ECO – TICHY LA VERTE » et sur l'environnement en Algérie d'une manière générale et d'environnement à TICHY d'une manière particulière. Ensuite nous aborderont les problèmes environnementaux de la ville de TICHY.

1-Les associations de protection de l'environnement :

L'origine d'une préoccupation associative pour la protection de la nature remonte à 1854, année de création de la société impériale zoologique d'acclimatation en 1854. G. RICOU et J.P. RAFFIN ont remarqué dans la deuxième moitié du XIX siècle qu'il « n'y a pas de distinction entre science et protection de la nature », cette dimension de (société savante) constitue le point de départ des groupements volontaire ayant pour objet la défense ou la gestion de la nature.

Le mouvement associatif de l'environnement est donc relativement récent, la sensibilité nouvelle à l'écologie ayant émergé dans les années 1960, manifestée par la création pour la première fois un poste de ministère de l'environnement en 1971 en France. Selon une étude française, la réflexion sur le mouvement environnementaliste aurait partie liée avec les fluctuations des succès de l'écologie politique, au moment où les sociologues français ont lié leurs investigations à des potentialités politiques des mouvements associatifs.

Au cours des années 1970, les études sur ce mouvement se promettent une confluence des actions collectives en un vaste mouvement social, où on assiste à l'émergence de formes alternatives de sociabilité et de socialisation. Mais on a vite conclu au déclin du mouvement associatif tout entier, vu l'inadéquation grandissante entre un objet difficile à saisir et les instruments d'analyse qui lui étaient classiquement qualifiés. Selon Jean-Louis Fabiani « Tout se passe comme si les chercheurs qui avaient cru déceler au cours des années soixante-dix dans la montée d'une conscience écologique, la promesse d'une transformation radicale de L'espace public avait constaté que l'histoire leur avait donné tort et changé d'objet d'étude. ».¹

C'est au milieu des années quatre-vingt que l'on peut dater ce décrochage, avec l'effondrement de deux modèles explicatifs : celui de l'émergence d'un mouvement social comme nouvelle scène centrale de lutte (référence Alain Touraine) et celui de l'effervescence associative comme lieu de sociabilité et espace de socialisation (référence aux travaux se situant dans la postérité du 'cercle de la France bourgeoise' de Maurice Aghulon).²

Les discours actuels sur le changement climatique, l'épanouissement des ressources fossiles (pétrole), les menaces sur la biodiversité, la raréfaction de la ressource en eau, ainsi que le coût des matières alimentaires ...changent la perspective : l'environnement devient un des enjeux majeurs des sociétés, à l'échelle mondiale.

Aujourd'hui, l'approche environnementaliste est donc partagé, voire et revendiquée, Par un ensemble sans cesse plus important. Depuis 10 à 15 ans, le secteur, comme les structures qui le construisent, éprouve donc plus de difficulté à se définir. En conséquences, les associations

¹ FABIANI J L., Politisation des enjeux et analyse sociologique. Rapport de recherche. SRETIE, 1986, In, la documentation française. *La dynamique du mouvement associatif.*

² Ibid. P.03.

qui sont au cœur du secteur elles sont contraintes à redéfinir et à définir leur projet et leurs actions avec la maîtrise de problématiques de plus en plus pointues et complexes.

Le secteur environnemental a pour caractéristique d'être transversale. Ainsi, de nombreuses associations environnementales ont une double appartenance : le secteur « Environnement » et un ou plusieurs autres secteurs. Dans les faits des binômes semblent se constituer :

- Environnement + éducation, formation.
- Environnement + loisir.
- Environnement + famille, enfance, jeunesse.

Dans le cas de ces associations à double secteur, il faut distinguer les associations qui ont la volonté d'agir sur deux secteurs dont l'environnement, de celles qui s'appuient sur un secteur pour renforcer l'autre.¹ Et pour Xavier Braud, une association environnementale c'est toute association qui a, « avec une structure largement indépendante financièrement et un bon niveau d'expertise, une activité effective dans le domaine de la connaissance, de la protection, des milieux naturels et des écosystèmes ou une action militante sur différents thèmes écologistes, dépassant la seule protection de la nature, à l'exclusion des associations ayant une activité spécialisée à la fois sur le plan géographique et sur celui de leur centre d'intérêt unique ».² Outre leur action en matière de sensibilisation environnementale, les associations activant au communes pour l'amélioration de l'hygiène et la propreté des quartiers par des actions

¹ Les essentiels de l'environnement : éléments clés et 3 postures des associations de l'environnement. Centre National d'Appui et de Ressources (CNAR).

² Les associations de protection de l'environnement et le droit : quelles actions juridiques pour garantir un plus grand respect de l'environnement dans la décision ? Mémoire soutenu par section politique et administration, filière : politique et société, 13 juin 2005, Lyon, p. 05.

participatives autour de mini projets de collecte sélective et de récupération de la fraction valorisable de déchets ménagers et assimilées.¹

ASSOCIATION « ECO – TICHY LA VERTE » :

En s'appuyant sur notre organisme d'accueil du notre enquête de terrain à savoirs l'association « ECO – TICHY LA VERTE » qui est une association militante et qui active dans la protection de l'environnement.

L'association « ECO – TICHY LA VERTE » a été créée par un groupe d'étudiants de différentes spécialités (biologie, sociologie, droit, environnement) pour faire face à une situation inquiétante de l'état de l'environnement à l'échelle local.

2-L'environnement en Algérie :

Pour les pays qui sont en voie de développement, l'environnement a été longtemps mis à l'écart. En effet, la majorité des associations qui agissent sur l'environnement en Algérie ont vu le jour pratiquement après 1988, étant donné que la législation et réglementaire de la protection de l'environnement n'a vu le jour qu'en 1983 et le dispositif opérationnel ne s'est concrétisé que dans les années 1990, mais la plus ancienne association pour la protection de l'environnement en Algérie a été créée en 1977², en s'appuyant sur une disposition de la constitution de 1976 qui stipule que « la protection de l'environnement est l'affaire de tous. »³ et la transformation du système institutionnel en 1989 a permis à la Presse de se libérer, l'écologie a donc profité de ce facteur médiatique favorable, ce qui a placé l'environnement parmi les préoccupations de l'opinion publique algérienne ainsi que dans la vie sociale.

¹ Rapport national de l'Algérie. 19ème session de la Commission du développement durable des Nations Unies (CDD-19), mai 2011.

² L'association pour la protection de l'environnement de la wilaya de Tlemcen ASPEWIT.

³ REBAH M., L'écologie oubliée, Problèmes d'environnement en ALGERIE à la veille de l'an 2000. P. 125.

De ce fait, les médias ont pu faire connaître à l'opinion publique les grands problèmes globaux d'environnement comme l'appauvrissement de la couche D'ozone, le réchauffement climatique, la disparition de la diversité biologique, la déforestation, la désertification, les mouvements transfrontières des déchets ou la pollution des mers et des océans. Cette imprégnation de la dimension planétaire des problèmes d'environnement a été rendue possible grâce à l'activité du centre d'informations des nations unies à Alger.¹

Le premier rapport national sur l'état et l'avenir de l'environnement en Algérie n'est élaboré que durant l'an 2000 (R.N.E 2000),² il a servi de base à l'élaboration d'un Plan national d'actions pour l'Environnement et le Développement durable (P.N.A.E-D. D), ce rapport dresse un bilan alarmant sur l'environnement en Algérie. Le recensement des problèmes a fait apparaître :

Des ressources en sols et en couvert végétal en dégradation constante, des ressources en eau limitées et de faible qualité et une couverture forestière qui est passée de 5 M ha en 1830 à 3,9M ha aujourd'hui dont 2 M sont constitués de maquis. L'urbanisation non contrôlée des zones littorales ainsi que le processus d'industrialisation mal maîtrisé ont généré des pollutions industrielles et urbaines croissantes. Enfin, le taux élevé d'accroissement de la population a ainsi engendré une urbanisation accélérée, le plus souvent de manière anarchique a vu la prolifération de l'habitation précaire, etc. Tout cela ne s'est pas fait sans conséquence sur

¹ Ibid. P.127.

² Le RNE 2000 a été adopté par le Conseil des ministres du 12 août 2001. Il expose les facteurs de vulnérabilité d'ordre physique et institutionnel, et dresse l'état de l'environnement. Il définit les grandes lignes d'une stratégie nationale de l'environnement en cohérence avec les priorités socio-économiques du pays, et propose un programme d'urgence.

l'environnement¹. Ce rapport sur l'état de l'environnement en Algérie définit donc les différentes formes de pollutions, qui ont servi à la mise en place d'un plan d'action pour l'environnement et le développement durable.

A la lumière de cette situation alarmante, toutes les parties concernées de la protection de l'environnement sont conscientes de devoir mener une intervention urgente dans le cadre d'une politique environnementale, en appliquant intégralement les textes législatifs, tout en appuyant sur la contribution du mouvement associatif pour concrétiser une protection efficace de l'environnement.² Plusieurs associations écologiques sont créées au court des années 1990, dont l'objectif est la recherche sur la faune et la flore, la dénonciation de projets ayant atteinte à l'environnement, etc.

L'environnement à TICHY :

L'environnement se caractérise par une importante station balnéaire du littorale, ainsi sa superficie forestière qui est de 20 hectare dont 6 hectare de forêt et 12 hectare de maquis.

Les plages constituent la principale supporte du tourisme balnéaire malgré l'existence de la loi 02 – 02 relative à la protection et à la valorisation du littorale, le littorale de la commune de Tichy subit une forte pression par l'urbanisation, engendrant une dégradation de sa richesse naturelle, dégradant ainsi la superficie et la biodiversité des plages.

¹Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE-DD), République algérienne démocratique et populaire ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, janvier, 2002.

² RAMDANE A., « La politique de protection de l'environnement en Algérie : Réalisations et échecs », Université Ouargla. <http://elwahat.univ-ghardaia.dz>.

3-Les problèmes environnementaux de la ville de TICHY :

D'après les réponses obtenues lors de notre entretien on remarque que la majorité des enquêtés disent que la commune de TICHY est touchée par certains problèmes environnementaux qui ont un effet négatif sur l'écologie de la commune de Tichy.

Parmi ces problèmes environnementaux les plus néfastes auxquels la ville de TICHY est touché aujourd'hui sont les suivants :

❖ La pollution de l'air :**Définition générale :**

Appelé aussi pollution atmosphérique source du changement climatique ,c'est- à dire de l'augmentation générale des températures qui perturbe les conditions météorologiques causant des inondations ,des sécheresses et donc la mort de millions de personnes.la pollution de l'aire détruit également la zone d'ozone (qui contribue à filtrer les radiations dangereuses et cancérigènes provenant du soleil)et crée des problèmes respiratoire et autres maladies qui tuent plus de 6 millions de personne par an, selon l'organisation mondiale pour la santé(OMS).

La pollution de l'air à Tichy :

D'après les réponses obtenue, on constate que ce problème existe à tichy , surtout au niveau de tichy centre et a baccaro et au village de tizikhlef (la décharge communale) , et cela provient majoritairement à des activités humaines telle que le secteur de transport (vue la surcharge des véhicules remarquer dans la ville de tichy, qui dégagent beaucoup de gaz toxique qui fait pollué l'aire, l'agriculture , les chauffages résidentiels, l'incinérateurs de déchets situé au village de tizikhlef qui fait pollué l'entourage. Ainsi le phénomène

naturelle (les incendies de forêts). Vue à notre appartenance à la région on fait référence à la décharge d'Aokas qui est situé à proximité de la ville de tichy, et lors l'incinération de leurs déchets, une fois émise dans l'air ses substances sont transporté sous l'effet du vent à tichy. On rajoute quelque mécanisme de pollution de l'air à tichy, à savoirs certaines conditions météorologiques qui caractérisent la ville de Tichy (la chaleur, humidité).

❖ **La pollution de l'eau :**

Définition générale :

La pollution de l'eau est une altération de sa qualité et de sa nature qui rend son utilisation dangereuse et (où) perturbe l'écosystème aquatique. Elle peut concerner les eaux superficielles (rivières, plans d'eau) et/ou les eaux souterraines.

La pollution de l'eau à TICHY :

D'après les réponses obtenues, on constate que la ville de TICHY contienne plusieurs sources d'eaux, la mer, OUAD EL DJEMAA , OUAD ZITOUNA , le lac de TICHY HAF , la source de TIZI HMED et la source d'eau appelé AMANE OUSADOUNE . Malheureusement aujourd'hui, ses sources sont menacées par plusieurs, facteurs d'après les propos des enquêtés à savoirs :

Les eaux usées du village EL MAADAN qui s'orientent vers la plage de l'étoile de mer qui rend la baignade durant la saison estivale dangereuse, ainsi le problème d'assainissement qui est relié vers la plage de BACCARO même cas pour la plage de TICHY centre encore les hydrocarbures jette par les bateaux dans la mer, OUADE EL DJEMAA qui est un écosystème d'une richesse importante sur le plan biodiversité qui se trouve menacé par les ordures , eaux usée et déchets végétaux et animaux et engrains , cela veut dire que la pollution de l'eau au niveau de TICHY a pour origine principale de l'activité humaines , l'agriculture et les décharges de déchets domestique.

❖ Les déchets solides :Définition générale :

Notre environnement maritime et terrestre est intoxiqué par le déversement de déchets industrielle dangereux (comme le mercure ou les déchet nucléaire).

l'utilisation de matériaux non-dégradables pour des produits et des emballages a transformé des territoires entiers en de vaste déchetteries, empoisonnant et blessant les gens qui y vivent et travaillent.

Les déchets solides à TICHY :

D'après les propos de nos enquêtés on constate que les déchets solides au niveau de TICHY sont générés dans les centres urbains (les villes) plus exactement à tichy centre, à baccaro, on a constaté aussi que tous les déchets générés y-compris les déchets solides au niveau de la commune de tichy sont incinérés a ciel ouverte dans la décharge communale de TIZIKHELEF cela veut dire que ces derniers ont traité d'une manière anarchique , a titre d'exemple les déchets hospitalier de la polyclinique de tichy , les déchets des chantiers de construction , déchets domestique et déchets commerciaux .selon les interrogés, on a déduire que ce problème environnementale provient principalement d'une part aux activités humaine (création des dépôts sauvage de leurs ordure domestique ,déchets commerciaux et déchets des chantiers de construction) , et d'autre part aux autorités locale par leurs mal gérance et mauvaise gestion de toutes sorte de déchets y-compris les déchets solides et la no pris en charge de ce problème vue au manque d'un centre de recyclage .

❖ L'érosion du sol :Définition générale :

Ce phénomène est le résultat de plusieurs facteurs, comme l'emploi de fertilisant chimiques, de pesticides etc... Par conséquence, le sol s'érode plus rapidement qu'il se renouvelle, et participe à l'appauvrissement rurale. Certaines scientifiques pensent qu'en 2030 plus que 20% des forêts mondiale seront encore existants, dont 10 % dans de très mauvaises conditions.

L'érosion du sol à TICHY :

D'après les réponses obtenues auprès des enquêtés interrogés on a constaté que ce phénomène existe seulement dans un seul lieu plus exactement au niveau de Lotissement 1.

Cela est due aux factures naturels dont on cite : le transport des roches, le déplacement des roches, le glissement des roches, l'eau sous forme liquide, la surcharge de quantité de l'eau qui contient cette terre.

❖ La déforestation :Définition générale :

Touche quasiment l'ensemble du parc forestier mondial avec une amplification du phénomène dans les forêts tropicales où les brûlis permettent l'extension des terres agricoles au détriment de la biocénose ; c'est là que vivent la majorité des espèces aussi bien animales que végétales (50000 espèces d'arbres qui servent d'habitats aux singes et autres animaux de la canopée). La surface des forêts ne cesse de rétrécir, avec une perte de 17millions de km² par an dans les années 1980-1990. À ce rythme, on peut s'attendre à les voir disparaître d'ici un siècle. À l'inverse, dans les forêts européennes, la reforestation bat son plein, mais toutefois

Chapitre IV **Les associations environnementales,** **cas de l'association ECO- TICHY LA VERTE.**

avec cette tendance fâcheuse qui voit le remplacement des chênes et hêtres par des pins, ce qui a pour conséquence directe d'affaiblir la biodiversité.¹

La déforestation à TICHY :

La superficie forestière totale au niveau de TICHY est de 20 hectares, dont 6 hectares de forêts et 12 hectares de maquis.

D'après les propos de nos enquêtés on a constaté que le patrimoine forestier à TICHY est menacé par ce phénomène ce dernier est causé majoritairement par les multiples raisons, certaines humaines et d'autre naturelles.

Parlant des facteurs humains on cite d'après les déclarations de nos enquêtés : les incendies de forêts causée par l'homme (forêts de TIZI-AHMED, forêts de Lotissement 2), encore le squattage et l'extraction des terres au milieu des forêts cités (TIZI-AHMED et Lotissement 2), à travers l'abatage d'une grande quantité d'arbres qui menace la biodiversité dans ces régions au profit d'autres usages comme l'agriculture, l'urbanisation, ou les activités minières.

Concernant les factures naturelles, on cite les incendies de forêt causé par la grande température, les maladies pouvant affecter les arbres ou les parasites.

¹ Définition générale des problèmes environnementaux : <http://potailjeunes.banq.qc.ca.consultè> le 22/03/2019 à 15H00.

² concernant les réponses des enquêtés, voir l'annexe 1.

Chapitre IV **Les associations environnementales,**
cas de l'association ECO- TICHY LA VERTE.

Chapitre V

Analyse

Et Interprétations

Des résultats

Préambule :

Dans ce chapitre, il s'agit de présenter la population d'enquête, selon les caractéristiques personnelles des enquêtées interrogées dans le but de nous doter d'une base de données explicatives à analyser des différents discours émanant des enquêtés.

1- Caractéristiques de la population d'étude :

- ✓ Dans cet élément, on va exposer essentiellement les caractéristiques de l'échantillon d'étude suivant les données personnelles enregistrées pendant l'enquête.
- ✓ Notre population d'étude contient **10** nombres avec les caractéristiques suivant :

Tableau N°3 : Répartition des enquêtés selon le sexe.

Sexe	Fréquence	Pourcentage
Homme	08	80%
Femme	02	20%
TOTAL	10	100%

La source : Tableau réalisé par nous même à partir des données collectées sur le terrain.

Ce tableau représente les caractéristiques de nos enquêtés selon le sexe, la fréquence de **08** représente le sexe masculin avec un taux de **80** qui est supérieure à celle du sexe féminin qui représente la fréquence de **02** avec un taux de **20**.

Tableau N°4 : Répartition des enquêtés selon l'âge.

L'âge	Fréquence	pourcentage
(21-23)	02	20%
(24-26)	02	20%
(27-29)	04	40%
(30-32)	02	20%
TOTAL	10	100%

La source : Tableau réalisé par nous même à partir des données collectées sur le terrain.

Nos enquêtés se répartissent selon quatre tranches d'âges que nous allons exposer ci-dessous. Les données de ce tableau montrent que la majorité des enquêtés est située dans la catégorie d'âge **[27-29ans]**, tandis que les autres catégories **[21-23]**, **[24-26]**, **[30-32]** enregistrent une fréquence de **02**.

Tableau N°5 : Répartition des enquêtés selon le niveau d’instruction et leurs professions.

Nombre	Niveau d’instruction	Profession
1	Supérieure	Étudiant L2 psychologie (H)
2	Supérieure	Étudiant L3 Français (H)
3	Supérieure	Master en biologie (H)
4	Supérieure	Licence en Droit (F)
5	Supérieure	Fonctionnaire (H)
6	Supérieure	Fonctionnaire (H)
7	Supérieure	Master en Droit (F)
8	Supérieure	Étudiant L2 sociologie (H)
9	Supérieure	Fonctionnaire (H)
10	Supérieure	Infirmier (H)

La source : Tableau réalisé par nous même à partir des données collectées sur le terrain.

Ce tableau nous montre le niveau d’instruction des enquêtés, où on trouve que tous les enquêtés ont un niveau d’instruction supérieur. À cet effet on constate que on n’a pas tombé sur une personne qui a un niveau secondaire durant notre entretien.

2-L'analyse de la première hypothèse :

À présent nous allons procéder à la vérification des hypothèses formulées dans notre étude portant sur « le rôle du mouvement associatif dans la protection de l'environnement » suite à l'analyse et l'interprétation des données recueillies de notre terrain d'étude.

Hypothèse 01 :

On va tester notre première hypothèse « la vision de l'association 'Eco – TICHY LA VERTE' est une vision préservative et protectrice envers l'environnement, en vue d'un développement durable de la commune de TICHY et d'inculquer l'esprit environnementaliste aux générations futures » et cela se réalise à partir des informations qui ont été obtenus durant notre recherche.

2.1. L'objectif primordial de l'association :

À travers les entretiens que nous avons menés avec les membres de l'association « Eco – TICHY LA VERTE », les enquêtés interrogés ont répondu que l'objectif primordial de l'association réside sur la réalisation des trois premiers objectifs. C'est ce qu'a confirmé un des enquêtés :

« ... le premier objectif s'agit de participer à la protection et la préservation de l'environnement à l'échelle local en prenant les trois comportement (Forêt, Plage, villages), où elle a été créé suite au constat alarmant de dégradation de l'environnement constatée... »

(Âgé de 27 ans, adhérent). Une autre personne ajoute : *« ... le deuxième objectif de l'association est de réunir la société civile et les autorités locales, pour en discuter et en débattre sur l'environnement... »* (Âgé de 30 ans, président de l'association). Un autre enquêté de sexe féminin âgé de 27 ans ajoute : *« ... le troisième objectif de l'association est de donné naissance à une génération engagé dans l'environnement... ».*

D'après les déclarations des enquêtés cités, nous avons constaté que l'association et ses membres ont des objectifs déterminés et communs.

2.2. L'importance de l'environnement :

D'après les entretiens qu'on a effectués auprès des membres de l'association on a noté que tous les enquêtés interrogés ont insistés à mieux expliqué ce point-là, en raison de son importance.

« ... *l'environnement est d'une importance primordiale pour la vie sur terre, il est au cœur de tous les secteurs l'économie, la santé, la culture, le tourisme...* » propos déclaré par un enquêté de sexe masculin âgé de 25 ans. Un autre enquêté âgé de 28 ans ajouta « *protéger l'environnement, c'est préserver la nourriture, c'est préserver le climat, c'est préserver la biodiversité* ». Il dit encore un autre « ...*préserver l'environnement, c'est préserver la survie et l'avenir de l'humanité* » propos déclaré par un enquêté de sexe féminin âgé de 24 ans.

À partir de là on peut déduire que protéger l'environnement est une chose nécessaire et obligatoire, en raison de son importance dans le futur pour notre planète. Et que l'environnement et l'écologie sont l'affaire de tous.

2.3. Comment peut-on réaliser un développement durable :

D'après notre enquête et l'analyse des entretiens qu'on a effectués auprès des membres de l'association « ECO –TICHY LA VERTE » concernant la question de comment peut-on réaliser un développement durable, la majorité de nos enquêtés nous ont répondu par des réponses convergentes, qui visent à atteindre un développement durable. Ce que nos enquêtés confirme à travers leurs témoignages.

Sur ce propos le président de l'association âgé de 30 ans nous fait part de ceci « ...*surtout, il s'agit d'une combinaison entre l'efficacité économique, l'équité sociale et la qualité environnementale. Ces trois aspects fondamentaux de notre société s'appuient sur les quatre principes principaux à savoir : la solidarité, la participation, la prévention, et la responsabilité. Nous devons tous modifier nos comportements en posant quelques questions : tout ce que je fais est-il bon pour la planète ? le produit que j'achète est-il équitable ? d'où*

vient-il ? comment il a été fabriqué ? pour cet effet je dirais qu'il est temps de réfléchir à l'impact de nos actions et de les limiter ». Pour un autre : « pour moi, je dirais que le développement durable pour le réaliser il faut que ce développement répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Le même enquêté ajoute « que le développement durable repose sur trois pilier à savoir : le pilier économique, le pilier social et le pilier environnemental » (de sexe féminin âgé de 27 ans).

D'après ce qui précède on a constaté que le développement durable est si important pour le monde de demain pour des raisons déjà cités par nos enquêtés, où tous les enquêtés interrogés se sont mis d'accord sur un point essentiel où ils disent qu'il faut que nos actions d'aujourd'hui et de demain puissent préserver les ressources pour l'avenir de l'humanité, l'avenir de notre planète.

2.4. Inculcation d'esprit environnementaliste aux générations futures :

Sur une question relative à comment peut-on inculquer l'esprit environnementaliste aux générations futures et qui fait partie parmi les objectifs de l'association « ECO – TICHY LA VERTE », dans le but est de savoir comment peut-on faire ainsi, un de nos enquêtés de sexe féminin âgé de 27 ans nous fait part de ceci : « *la politique de l'association consiste à organisé des journées de sensibilisation dans les établissements scolaires et avec des clubs sportifs de la commune* ». Un autre interrogé de sexe masculin âgé de 21 ans déclare ceci : « *... nous avons l'occasion d'organiser une caravane de sensibilisation dans les écoles sur l'éducatons environnementales, aussi nous avons créé des clubs verts dans les écoles et les villages* ».

On constate d'après les propos de nos enquêtés que le projet de l'association se projette à long terme où cela se concrétise par les différentes actions que nos interrogés ont répondu.

3-L'analyse de la deuxième hypothèse :**Hypothèse 02 :**

Dans la deuxième hypothèse intitulé « La coopération et le soutien des autorités et citoyens avec l'association (Eco- TICHY LA VERTE), dans ses diverses activités et actions pour la protection de l'environnement lui permette de poursuivre et d'avancer davantage dans son projet », et cela à partir des données recueillies auprès de nos enquêtés.

3.1. La contribution et l'apport des autorités à l'association et à l'environnement :

D'après notre enquête et l'analyse des entretiens qu'on a effectués auprès des membres de l'association « ECO –TICHY LA VERTE » concernent la question d'est-ce qu'il y a un apport et une contribution de la part des autorités à l'association, de quel genre. Les enquêtés interrogés ont répondu qu'ils ont toujours collaboré avec les autorités. Ce que nos enquêtés confirme à travers leurs témoignages.

Sur ce propos le président de l'association âgé de 30 ans nous fait part de ceci : « *Nous avons toujours collaboré avec L'APC dans nos activités de plantations, de rabaissement, de nettoyage ...ils n'offrent de matérielles nécessaires notamment des plantes d'arbres, mais aussi nous faisons toujours de sorte d'impliquer d'autres partenaires dans nos actions, nos projets à savoir la DJS, L'APW, la direction de l'environnement, la PNG, le CNL ...* »

Une autre personne de sexe féminin âgé de 27 ans ajoute : « *La majorité de nos activités que nous faisons c'était en partenariat avec les autorités, je cite à titre d'exemple célébration de la journée mondiale de l'environnement le 05 juin à travers la ville et les villages tell que (Tahelkets- Tizi ahmed- Tourkin)* ».

On constate d'après les propos de nos enquêtés que l'association « ECO – TIGHT LA VERTE » collabore avec les autorités dans ses différentes activités.

3.2. La contribution et l'apport des citoyens à l'association et à l'environnement :

D'après les résultats de nos enquêtes on a constaté que les citoyens de TICHY ont toujours été présent avec l'association dans ses différentes activités qu'elle organise. Et que l'association de son côté met sur la scène publique ses différentes activités, ainsi les problèmes d'environnement, pour que tous les acteurs de la société peuvent se mobiliser dans l'environnement.

Sur ce propos, un de nos enquêtés de sexe féminin âgé de 27 ans nous fais part de ceci :

« ... en parlons de nos citoyens, je tiens à vous informer qu'ils étaient toujours à nos coté, ils nous accompagnent et ils participent aux différentes activités qu'on n'organise, à titre d'exemple les activités de rues, les journées de volontariats, ils se porte volontaires, c'est des vrais bénévoles, ils se mobilise pour l'environnement ». Une autre personne de sexe féminin âgé de 25 ans ajoute dans ce propos : « l'association (ECO – TICHY LA VERTE) de sa part elle inscrit ses activités dans l'espace publique, pour permettent aux citoyens à se mobilisé dans l'environnement et à débattre les problèmes d'environnement ».

On résulte selon les déclarations des enquêtés interrogés l'existence d'une forte adaptation des citoyens concernant leur participation avec l'association dans ses différentes activités en tant que bénévole.

3.3. Les différents obstacles rencontrés par l'association « ECO –TICHY LA VERTE » :

D'après notre enquête et l'analyse des entretiens qu'on a effectués auprès des membres de l'association « ECO –TICHY LA VERTE » concernent la question de quels sont les différents obstacles que votre association ont rencontrés. Les enquêtés interrogés et plus précisément le président de l'association ont dévoilé qu'au part avant, durant la création de l'association ont rencontrés pas mal d'obstacles. Ce que nos enquêtés confirme à travers leurs témoignages.

Sur ce propos le président de l'association âgé de 30 ans nous fait part de ceci : « ...*au premiers lieu la bureaucratie administrative lors de dépôt de dossier de création, notamment dans la délivrance des autorisations pour les activités, l'accompagnement des autorités locale sur le plan financier, ainsi le siège. Mais tout ça à diminuer grâce aux efforts fourni et à la détermination de membres de l'association* ».

3.4. Le désir de continuer à lutter pour la préservation et la protection de l'environnement :

À travers les réponses recueillies concernant les avis des enquêtés interrogés (membres d'association), nous avons constaté que la majorité absolue penchent vers l'idée de rester dans l'association « ECO – TICHY LA VERTE » et continuer à lutter pour la préservation et la protection de l'environnement pour diverses raisons.

C'est ce que déclarent la majorité absolue des enquêtés interrogés. « ... *je me suis adapté dans cette association, je connais tout le monde, je me sens bien, j'aime le travail que je fais, j'aime l'environnement, j'aime tout ce qui est écologique et je compte resté à faire ainsi, même si un jour je décrocherai un poste de travail* » (un interrogé de sexe masculin âgé de 23 ans).

Sur ce propos le président de l'association âgé de 30 ans nous fait part de ceci : « ...*je tiens à vous informer que je suis infirmier à l'hôpital " KHALIL AMRAN", et depuis l'enfance j'ai aimé le monde associatif et le travail dans les associations en particulier ce qui sont apportés pour l'écologie et dans les questions environnementales, c'est pour ces raisons-là je compte resté et continuer de contribuer et d'apporter un plus à notre environnement à l'échelle communale (dans notre ville , nos villages), et pour mener bien nos projets qui se projettent à long terme, nous comptant encore plus sur les partenaires et les autorités locales en ce qui concerne le côté financier* ».

On constate d'après les propos de nos enquêtés que ces derniers compte resté et continué leurs travail associatif en faveurs de l'environnement en collaboration avec les autorités et les partenaires.

Au terme de cette analyse on peut conclure que d'après l'enquête effectuée sur le terrain et les réponses recueillies, on est arrivé à confirmer les deux hypothèses citées dans le cadre méthodologique de la recherche.

Première hypothèse : la mission de l'association « Eco – TICHY LA VERTE » consiste à préserver et à protéger envers l'environnement, en vue d'un développement durable de la commune de TICHY et d'inculquer l'esprit de lutte environnementale aux générations futures.

Deuxième hypothèse : La coopération et le soutien des autorités et citoyens avec l'association « Eco- TICHY LA VERTE », dans ses diverses activités et actions pour la protection de l'environnement lui permette de poursuivre et d'avancer davantage dans son projet.

Conclusion générale

L'association qui est une dimension essentielle de la société et comme étant un construit social au même titre que toute organisation, par ses fondements, ses visées et ses pratiques, invite les jeunes à prendre conscience de leur rapport à l'environnement et à agir de façon à produire des changements, ainsi de les sensibilisés dans le cadre associatif qui se traduit par un engagement bénévole croissant.

À travers cette recherche, nous avons montré un modèle d'une association écologique, qui est celle de l'association « ECO- TICHY LA VERTE » qui apparaisse comme un acteur social dans la lutte et la défense de l'environnement, ainsi nous avons identifié les problèmes environnementaux qui existe à TICHY.

D'après notre recherche au sein de l'association « ECO- TICHY LA VERTE », et en référence aux deux hypothèses et à la question de départ, nous pouvons dire que l'association « ECO- TICHY LA VERTE » contribue et joue un grand rôle dans la protection et la préservation de l'environnement de la commune de TICHY à travers ses différentes actions et activités en collaboration avec les autorités et les citoyens.

Pour conclure, nous estimons que notre recherche va apporter un plus et des éclaircissements qui permettrons à mieux comprendre le sujet du « rôle de mouvement associatif dans la protection de l'environnement ».

Liste Bibliographiques

Ouvrages méthodologiques.

- 1/ ANGERS Maurice, Initiation pratique et la méthodologie des sciences humaines, édition Casbah, Alger ,1999.
- 2/ GRAWITZ Madeleine, Méthode des sciences sociales, 11^{ème} édition, Dalloz, 2001.
- 3/ ALBARELLO Luc, Apprendre à chercher, l'acteur social et la recherche scientifique, 3^{ème} édition, de Boeck, paris.
- 4/ GAUTHIER Benoit, recherche sociale, 4^{ème} édition, presses, l'université du Québec, 2004.

Ouvrages.

- 1/ AKKOUICHE Soraya, **Manuel pour les associations algériennes**, Ed Friedrich Ebert, 2012.
- 2/ DERRAS Omar, **Le phénomène associatif en Algérie**, Ed Friedrich Ebert,2007.
- 3/ SALHI Mohammed Brahim, **L'Algérie citoyenneté et identité**, Ed Achab, TIZI-OUZOU,2010.
- 4/ HACHMAOUI Mohammed, **Permanence et jeux politique**, ED IFRI, 2009.
- 5/ FABIANI J L., Politisation des enjeux et analyse sociologique. Rapport de recherche. SRETIE, 1986. In la documentation française. La dynamique du mouvement associatif.
- 6/ REBAH M., l'écologie oubliée : problèmes d'environnement en Algérie à la veille de l'an 2000.
- 7/ CHABANE M., GUIDE des pratiques d'association et de concentration dans le cadre des PPRT. INERIS, 2010.

8/ BARBIER R., BOUDES PH., *manuel de sociologie de l'environnement*, Presse de l'université Laval, 2012.

9/ Howard S., Becker, « Sur le concept d'engagement », *Sociologies. Découvertes / Redécouvertes*, Howard Becker, octobre, 2006.

Articles.

1/ Bruno Hautenne, « **Contribution à une sociologie de l'association** », *Pensée plurielle* 2004/1 (no 7).

2/ DERRAS, Omar « **Le fait associatif en Algérie. Le cas d ' Oran** », *Insaniyat* / 117-95 ,1999 | إنسانيات, 8

3/ Gallissot René, « **Mouvements associatifs et mouvement social : le rapport État / société dans l'histoire maghrébine** », *Insaniyat* / 8, إنسانيات | 1999.

4/ IZEROUKEN Arab, « **Le mouvement Associatif en Algérie : État des lieux, état des savoirs** », *L'Algérie 50 ans après. État des savoirs en Sciences Sociales et Humaines*, Ed. CRASC, Oran, 2008.

5/ Aissani Djamil, **historique et évolution du mouvement associatif en Algérie : les amazighe aujourd'hui la culture berbère** *Revue IE Med PUBLISUD*.

6/ Laurence Thieux, « **Le secteur associatif en Algérie : la difficile émergence d'un espace de contestation politique** », *L'Année du Maghreb*, 2009.

7/ VALEAU P., « **Différentes manières de gérer les associations** », *Revue française de gestion* 5/ 2003, no 146.

8/ FRANCIS B., « Les travailleurs sociaux ont-ils peur du changement ? L'association d'action sociale : un modèle en crise ? », *Les cahiers de l'actif* – N° 292/293.

9/ BLOCH-LAINE François, **une œuvre pour les associations**, *REVUE INTERNATIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE*, 275-276 RECMA, Publié en 2000.

10/ RAMDANE A., « La politique de protection de l'environnement en Algérie : Réalisations et échecs », Université Ouargla.

11/ H.B. Brahim, Environnement et développement durable, p08.

12/ CAIRN. INFO, Engagement, Muriel Guillot, Dans les concepts en sciences infirmières (2012), p175à 177.

13/ La notion de sensibilité des milieux est fortement liée à la notion d'impact environnemental qui s'est développée avec la naissance du concept d'évaluation des incidences sur l'environnement. In CIKANKOWITZ A., RAYMOND G., PIATYSZEK E., LAFOREST V., « Évaluation et intégration de la sensibilité intrinsèque des milieux récepteurs dans une méthodologie d'évaluation des performances environnementales », École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne. Centre sciences, information et technologies pour l'environnement. *Déchets - revue francophone d'écologie industrielle* - N° 55 - 3 è TRIMESTRE 2009.

Thèses et mémoires.

1/ CHABI Hafssa. **Le rôle du mouvement associatif dans la protection de l'environnement : cas de l'association étoile culturelle d'Akbou**, mémoire de magistère, université de Bejaia, 2018.

2/ KORICHE Abdelmadjid. **Société et modernisation, les acteurs du mouvement associatif dans la commune d'Ait Smail**, mémoire de magistère, université de Bejaia, 2012.

3/ Les associations de protection de l'environnement et le droit : **quelles actions**

juridiques pour garantir un plus grand respect de l'environnement dans la décision ? Mémoire soutenu par section politique et administration, filière : politique et société, 13 juin 2005, Lyon.

Article de presse.

1/ Farida Larbi, Journal EL MOUDJAHID, environnement et mouvement citoyens, 14-10-2018/0 :00. Consulté le 25/04/2019 à 14h :20.

Rapports.

1/ Les essentiels de l'environnement : éléments clés et 3 postures des associations de l'environnement. Centre National d'Appui et de Ressources (CNAR).

2/ Rapport national rapport national de l'Algérie. 19ème session de la Commission du Développement Durable des Nations Unies (CDD-19), mai 2011.

3/ L'association pour la protection de l'environnement de la wilaya de Tlemcen ASPEWIT.

4/ Le RNE 2000 a été adopté par le Conseil des ministres du 12 août 2001. Il expose les facteurs de vulnérabilité d'ordre physique et institutionnel, et dresse l'état de l'environnement. Il définit les grandes lignes d'une stratégie nationale de l'environnement en cohérence avec les priorités socio-économiques du pays, et propose un programme d'urgence.

5/ Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE-DD), République algérienne démocratique et populaire ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, janvier, 2002.

6/ Alegria – système.pdf. Procédure d'étude d'impact sur l'environnement en Algérie présenté par : LINDA RIZOU et NAIMA GHALEM, avril 2000.

7/ WILAYA de Bejaïa : répartition de la population résidante des ménages ordinaires et collectifs, selon la commune de résidence.

Sites web.

- 1/ <http://potailjeunes.banq.qc.ca> consulté le 22/03/2019. Consulté LE15H00.
- 2/ <http://m.huffpostmaghreb.com> Djamel Bouras, protection de l'environnement , consulter le 21-04-2019 à 20h :00.
- 3/ Vie publique. Qu'est-ce qu'une association ? (en ligne) (modifié le 09 octobre 2013)
Disponible sur : <http://vie-publique.fr> (consulté le 22/04/2019).
- 4/ <http://Fonda.asso.fr> » organisations/le-mouvement-associatif. Consulté le 22/04/2019.
- 5/ <http://dictionnaire.reverso.net,mouvement associatif> .consulté le 23/04/2019.
- 6/ Le mouvement associatif-pdl.org/le-mouvement associatif -c'est quoi ? consulté le 23/04/2019.
- 7/ <http://lebiogéographe-centerblog.net>. Consulté le 25/04/2019.
- 8/ Ministère de l'intérieure, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire,
<http://www.interieur.gov.dz/index.php/> consulté le 22.04.2019 à 13h30.

ANNEXES

ANNEXE 1 :

Entretien 1 réalisé le 30/04/2019

Sexe : homme
Age : 30ans
Niveau d'instruction : supérieure
Profession : infirmier.

Thématique 1 : La pollution de l'aire.

Question 1 : Y-a-t-il une pollution de l'aire à TICHY ?

Réponse 1 : « *j'avoue qu'il existe ce problème environnemental à TICHY, surtout à TICHY centre et à baccaro* »

Question 2 : Selon vous, quelle est la cause majeure de ce problème ?

Réponse 2 : « *je tiens à dire que ce problème provient majoritairement à des activités humaines-t-elle que le transport, chauffages des bâtiments.* »

Thématique 2 : La pollution de l'eau.

Question 1 : quelles sont les différentes sources d'eau de TICHY ?

Réponse 1 : « *je cite la mer, le lac de TICHY HAF, ouade el Djamaa, et la source de Tizi-Hamed, et la source osadoune* ».

Question2 : cité nos les causes principales de pollution de l'eau a TICHY ?

Réponse 2 : « *les hydrocarbures des bateaux qui pollué beaucoup la mer* ».

Thématique 3 : Les déchets solides.

Question 1 : comment sont traités les déchets solides au niveau de la commune de TICHY ?

Réponse 1 : « *tous les déchets générés au niveau de la commune de TICHY sont incinérés à ciel ouvert dans la décharge communale située à TIZIKHLEF* ».

Question 2 : selon vous, ce problème environnemental est- il causé par les autorités locales ou bien par les citoyens ?

Réponse 2 : « *je déclare que ce problème est causé par les deux, c'est-à-dire à travers la mauvaise gestion des déchets par les autorités (manque de moyennes, absence d'un centre de recyclage) d'une part, et les citoyens par leurs activités d'autre part* »

Thématique 4 : L'érosion du sol.

Question 1 : Existe -t-il une érosion du sol à TICHY ?

Réponse 1 : « *oui, plus exactement au lieu-dit lotissement 1, qui contient 12 maisons qui sont touchés par ce phénomène* ».

Question 2 : Selon vous, quel est le principal agent responsable de l'érosion au niveau de TICHY ?

Réponse 2 : « *je cite, l'eau sous forme liquide et le transport des roches* »

Thématique 5 : La déforestation.

Question 1 : Quel est la cause principale de la déforestation à TICHY d'après vous ?

Réponse 1 : « *je tiens à dire que le patrimoine forestier à TICHY est menacé par ce phénomène, ce dernier est causée par multiples raisons à titre d'exemple, le squattage, les incendies de forêt* »

Entretien 2 réalisé le 30/04/2019

Sexe : homme
Age : 27ans
Niveau d'instruction : supérieure
Profession : Étudiant.

Thématique 1 : La pollution de l'aire.

Question 1 : Y-a-t-il une pollution de l'aire à TICHY ?

Réponse 1 : « oui, ce phénomène existe à TICHY toute entière, et beaucoup plus l'entourage urbain ».

Question 2 : Selon vous, quelle est la cause majeure de ce problème ?

Réponse 2 : « À mon avis, la cause de ce problème est dû au grand nombre des véhicules où ces derniers dégagent beaucoup de gaz qui pollue notre entourage »

Thématique 2 : La pollution de l'eau.

Question 1 : quelles sont les différentes sources d'eau de TICHY ?

Réponse 1 : « je cite la mer, le lac de TICHY HAF, ouade el Djamaa, et la source de Tizi-Hamed, et la source zitouna ».

Question 2 : cité nos les causes principales de pollution de l'eau a TICHY ?

Réponse 2 : « parmi les causes principales de ce phénomène, je cite les eau usées d'origine urbaine (y compris les eaux usée domestique) ».

Thématique 3 : Les déchets solides.

Question 1 : comment sont traités les déchets solides au niveau de la commune de TICHY ?

Réponse 1 : « tous les déchets sont menés directement à la décharge communale de TIZIKHLEF ».

Question 2 : selon vous, ce problème environnemental est-il causé par les autorités locales ou bien par les citoyens ?

Réponse 2 : « je tiens à dire que les deux sont concernés ; les autorités par son mal gérance et par la non prise en charge de ce problème, et les citoyens par leurs dépôts sauvages de leurs ordures »

Thématique 4 : L'érosion du sol.

Question 1 : Existe -t-il une érosion du sol à TICHY ?

Réponse 1 : « oui, au niveau de lotissement 1, qui est considéré comme une zone rouge ».

Question 2 : Selon vous, quel est le principal agent responsable de l'érosion au niveau de TICHY ?

Réponse 2 : « le déplacement des roches est le principal agent de l'érosion au niveau de lotissement 1 »

Thématique 5 : La déforestation.

Question 1 : Quel est la cause principale de la déforestation à TICHY d'après vous ?

Réponse 1 : « ce problème environnemental est causée par multiples facteurs, certains humains et d'autres naturels, parmi les factures je cite les incendies de forêt et les maladies pouvant affecter les arbres ou les parasites ».

Entretien 3 réalisé le 30/04/2019

Sexe : Femme
Age : 27ans
Niveau d'instruction : supérieure
Profession : Étudiante .

Thématique 1 : La pollution de l'aire.

Question 1 : Y-a-t-il une pollution de l'aire à TICHY ?

Réponse 1 : « oui, plus exactement au centre-ville de TICHY ».

Question 2 : Selon vous, quelle est la cause majeure de ce problème ?

Réponse 2 : « À mon avis, la cause de ce problème est dû à l'homme et son activité, par le trafic routier et les incinérateurs de déchets »

Thématique 2 : La pollution de l'eau.

Question 1 : quelles sont les différentes sources d'eau de TICHY ?

Réponse 1 : « il existe la mer, le lac de TICHY HAF, ouade el Djamaa, et la source de Tizi-Hamed, et la source osadoune, ouad zitouna ».

Question 2 : cité nos les causes principales de pollution de l'eau a TICHY ?

Réponse 2 : « les eaux usées du village EL MEADANE sont directement jetées sur la plage de l'étoile ».

Thématique 3 : Les déchets solides.

Question 1 : comment sont traités les déchets solides au niveau de la commune de TICHY ?

Réponse 1 : « tous les déchets sont traités d'une manière anarchique et à ciel ouvert, à travers la prolifération des dépôts sauvages ».

Question 2 : selon vous, ce problème environnemental est- il causé par les autorités locales ou bien par les citoyens ?

Réponse 2 : « j'avoue que ce phénomène est dû aux autorités et au citoyens, les deux sont complices ».

Thématique 4 : L'érosion du sol.

Question 1 : Existe -t-il une érosion du sol à TICHY ?

Réponse 1 : « oui, au niveau de lotissement 1 ».

Question 2 : Selon vous, quel est le principal agent responsable de l'érosion au niveau de TICHY ?

Réponse 2 : « je déclare que la cité de lotissement 1 est la plus touché par ce phénomène à cause de deux facteurs naturel à savoirs : l'eau et le déplacement des roches ».

Thématique 5 : La déforestation.

Question 1 : Quel est la cause principale de la déforestation à TICHY d'après vous ?

Réponse 1 : « ce problème environnemental est dû aux catastrophes naturelles, ainsi aux incendies causée par l'homme »

Entretien 4 réalisé le 30/04/2019

Sexe : Femme

Age : 24ans

Niveau d'instruction : supérieure

Profession : étudiante.

Thématique 1 : La pollution de l'aire.

Question 1 : Y-a-t-il une pollution de l'aire à TICHY ?

Réponse 1 : « oui, car il y aura l'absence de l'aire pure surtout au niveau de Tichy ville »

Question 2 : Selon vous, quelle est la cause majeure de ce problème ?

Réponse 2 : « la cause principale est dû au surcharge des véhicules qui créé beaucoup de fumé toxique. »

Thématique 2 : La pollution de l'eau.

Question 1 : quelles sont les différentes sources d'eau de TICHY ?

Réponse 1 : « à titre d'exemple la mer, le lac de TICHY HAF, ouade el Djamaa, et la source de Tizi-Hamed, et la source osadoune ».

Question2 : cité nos les causes principales de pollution de l'eau a TICHY ?

Réponse 2 : « les hydrocarbures des bateaux qui pollué beaucoup l'eau de la mer ».

Thématique 3 : Les déchets solides.

Question 1 : comment sont traités les déchets solides au niveau de la commune de TICHY ?

Réponse 1 : « je cite à titre d'exemple les déchets hospitaliers de la polyclinique de TICHY et les déchets des déférents chantiers qui sont directement jetés dans la décharge communale situé à TIZIKHLEF. »

Question 2 : selon vous, ce problème environnemental est-il causé par les autorités locales ou bien par les citoyens ?

Réponse 2 : « ce problème est causé par l'abandonne des autorités, c'est-à-dire à travers la mauvaise gestion des déchets d'une part, les citoyens qui jette leurs ordures n'importe où »

Thématique 4 : L'érosion du sol.

Question 1 : Existe -t-il une érosion du sol à TICHY ?

Réponse 1 : « oui au niveau de la cité lotissement 1 ».

Question 2 : Selon vous, quel est le principal agent responsable de l'érosion au niveau de TICHY ?

Réponse 2 : « généralement causé par des facteurs naturels telle que l'eau et le glissement des roches ».

Thématique 5 : La déforestation.

Question 1 : Quel est la cause principale de la déforestation à TICHY d'après vous ?

Réponse 1 : « les incendies causés par les citoyennes et encore l'extraction des terres au milieu des forêts, qui causera l'élimination de beaucoup d'arbre. »

Entretien 5 réalisé le 30/04/2019

Sexe : Homme
Age : 29ans
Niveau d'instruction : supérieure
Profession : Fonctionnaire.

Thématique 1 : La pollution de l'aire.

Question 1 : Y-a-t-il une pollution de l'aire à TICHY ?

Réponse 1 : « oui, car il y aura l'absence de l'aire pure surtout au niveau de Tichy ville »

Question 2 : Selon vous, quelle est la cause majeure de ce problème ?

Réponse 2 : « la cause principale est dû au surcharge des véhicules qui dégage beaucoup de fumé toxique. »

Thématique 2 : La pollution de l'eau.

Question 1 : quelles sont les différentes sources d'eau de TICHY ?

Réponse 1 : « à titre d'exemple la mer, le lac de TICHY HAF, ouade el Djamaa, et la source de Tizi-Hamed, et la source osadoune ».

Question2 : cité nos les causes principales de pollution de l'eau a TICHY ?

Réponse 2 : « l'activités humaines, l'agriculture, le décharge de déchets domestiques au niveau de la décharge communale située à tizikhlef »

Thématique 3 : Les déchets solides.

Question 1 : comment sont traités les déchets solides au niveau de la commune de TICHY ?

Réponse 1 : « je cite à titre d'exemple les déchets hospitaliers de la polyclinique de TICHY et les déchets des déférents chantiers qui sont directement jetés dans la décharge communale situé à TIZIKHLEF. »

Question 2 : selon vous, ce problème environnemental est- il causé par les autorités locales ou bien par les citoyens ?

Réponse 2 : « ce problème est causé par l'abandonne des autorités, c'est-à-dire à travers la mauvaise gestion des déchets d'une part, les citoyens qui jette leurs ordures n'importe où »

Thématique 4 : L'érosion du sol.

Question 1 : Existe -t-il une érosion du sol à TICHY ?

Réponse 1 : « oui au niveau de la cité lotissement 1 ».

Question 2 : Selon vous, quel est le principal agent responsable de l'érosion au niveau de TICHY ?

Réponse 2 : « généralement causé par des facteurs naturels telle que l'eau et le glissement des roches »

Thématique 5 : La déforestation.

Question 1 : Quel est la cause principale de la déforestation à TICHY d'après vous ?

Réponse 1 : « les incendies causés par les citoyennes et encore l'extraction des terres au milieux des forêts, qui causera l'élimination de beaucoup d'arbre. »

Entretien 6 réalisé le 30/04/2019

Sexe : Homme

Age : 25ans

Niveau d'instruction : supérieure

Profession : étudiant.

Thématique 1 : La pollution de l'aire.

Question 1 : Y-a-t-il une pollution de l'aire à TICHY ?

Réponse 1 : « oui, je confirme, vue la situation désastreuse dont quel on vit, surtout durant la saison estival »

Question 2 : Selon vous, quelle est la cause majeure de ce problème ?

Réponse 2 : « pour moi, je dirai que c'est dû au secteur du transport terrestre et la surcharge des véhicules »

Thématique 2 : La pollution de l'eau.

Question 1 : quelles sont les différentes sources d'eau de TICHY ?

Réponse 1 : « je site, le lac de TICHY HAF, ouade el Djamaa, et la source de Tizi-Hamed, et la source osadoune ».

Question2 : cité nos les causes principales de pollution de l'eau a TICHY ?

Réponse 2 : « le problème d'assainissement qui est branché directement vers une partie de la plage de baccaro et la plage de l'étoile ainsi la plage de Tichy centre ».

Thématique 3 : Les déchets solides.

Question 1 : comment sont traités les déchets solides au niveau de la commune de TICHY ?

Réponse 1 : « directement, sont jetés dans la décharge communale situé à TIZIKHLEF notamment dans d'autres dépôts sauvage. »

Question 2 : selon vous, ce problème environnemental est-il causé par les autorités locales ou bien par les citoyens ?

Réponse 2 : « ce fait est dû, d'une part à la male gestion des autorités à ce modèle de déchets telle que les déchets hospitaliers
Et d'autre part au non-respect des citoyens à la culture de la gestion des déchets »

Thématique 4 : L'érosion du sol.

Question 1 : Existe -t-il une érosion du sol à TICHY ?

Réponse 1 : « je cite le lieu-dit lotissement 1 ».

Question 2 : Selon vous, quel est le principal agent responsable de l'érosion au niveau de TICHY ?

Réponse 2 : « cette zone est considéré comme une zone rouge vu à la quantité de l'eau quelle contient »

Thématique 5 : La déforestation.

Question 1 : Quel est la cause principale de la déforestation à TICHY d'après vous ?

Réponse 1 : « cela renvoi à l'action des citoyens da la commune de Tichy dont je cite, les incendies de forêt et l'abattage des arbres. »

Entretien 7 réalisé le 30/04/2019

Sexe : Homme
Age : 28ans
Niveau d'instruction : supérieure
Profession : Fonctionnaire.

Thématique 1 : La pollution de l'aire.

Question 1 : Y-a-t-il une pollution de l'aire à TICHY ?

Réponse 1 : « oui, il existe vue au manque de l'aire pure dans notre entourage. »

Question 2 : Selon vous, quelle est la cause majeure de ce problème ?

Réponse 2 : « je pense que tous cela est renvoi au secteur de transport, notamment au brûlement des déchets de la décharge située à TIZIKHLEF qui dégage de l'aire toxique et pollue »

Thématique 2 : La pollution de l'eau.

Question 1 : quelles sont les différentes sources d'eau de TICHY ?

Réponse 1 : « je cite, la source ousa3done, la source de Tizi-Hamed, aussi OUAD EL djamaa ».

Question 2 : cité nos les causes principales de pollution de l'eau a TICHY ?

Réponse 2 : « je cite à titre d'exemple les eaux usées qui pollue les plages de TICHY est qui rend la baignade durant la saison estivale dangereuse. ».

Thématique 3 : Les déchets solides.

Question 1 : comment sont traités les déchets solides au niveau de la commune de TICHY ?

Réponse 1 : « sont traité anarchiquement, car toutes sortent de déchets sont destiné directement à la décharge communale de à TIZIKHLEF vue l'absences d'un centre de recyclage des déchets. »

Question 2 : selon vous, ce problème environnemental est- il causé par les autorités locales ou bien par les citoyens ?

Réponse 2 : « je tiens à dire que malgré les efforts fournis de la part des autorités ainsi des citoyens de tichy, vue l'absence des moyens »

Thématique 4 : L'érosion du sol.

Question 1 : Existe -t-il une érosion du sol à TICHY ?

Réponse 1 : « oui, au niveau de la cité lotissement 1 ».

Question 2 : Selon vous, quel est le principal agent responsable de l'érosion au niveau de TICHY ?

Réponse 2 : « le principal agent responsable de ce phénomène est le transport des roches qui caractérise cette cité »

Thématique 5 : La déforestation.

Question 1 : Quel est la cause principale de la déforestation à TICHY d'après vous ?

Réponse 1 : « majoritairement causée par les incendie et le squattage ».

Entretien 8 réalisé le 30/04/2019

Sexe : Homme

Age : 21ans

Niveau d'instruction : supérieure

Profession : Étudiant.

Thématique 1 : La pollution de l'aire.

Question 1 : Y-a-t-il une pollution de l'aire à TICHY ?

Réponse 1 : « oui, il existe. »

Question 2 : Selon vous, quelle est la cause majeure de ce problème ?

Réponse 2 : « les brûlement des poubelles au niveau de la décharge de TIZIKHLEF qui dégagent des fumé toxique »

Thématique 2 : La pollution de l'eau.

Question 1 : quelles sont les différentes sources d'eau de TICHY ?

Réponse 1 : « la source ousa3done, la source de Tizi-Hamed, aussi OUAD EL djamaa ».

Question2 : cité nos les causes principales de pollution de l'eau a TICHY ?

Réponse 2 : « OUAD L DJAMAA qui menacée par les ordures jetées par les citoyenne et quelque partie de la plage de l'étoile et de tichy centre qui est touchée par le rejet des eaux usée ».

Thématique 3 : Les déchets solides.

Question 1 : comment sont traités les déchets solides au niveau de la commune de TICHY ?

Réponse 1 : « sont directement transporter vers la décharge communale de TIZIKHELEF »

Question 2 : selon vous, ce problème environnemental est-il causé par les autorités locales ou bien par les citoyens ?

Réponse 2 : « les deux sont concernées, donc y compris les autorités locales par leur non prise en charge à ce problème, notamment les citoyens par la prolifération des dépôts sauvage, ou ses derniers jette n'importe lieu »

Thématique 4 : L'érosion du sol.

Question 1 : Existe -t-il une érosion du sol à TICHY ?

Réponse 1 : « oui, au niveau de la cité lotissement 1 ».

Question 2 : Selon vous, quel est le principal agent responsable de l'érosion au niveau de TICHY ?

Réponse 2 : « je cite le glissement des roches et à la grande quantité d'eau que cette zone contient »

Thématique 5 : La déforestation.

Question 1 : Quel est la cause principale de la déforestation à TICHY d'après vous ?

Réponse 1 : « nos forêts sont beaucoup touché par les incendies causés par nos citoyens »

Entretien 9 réalisé le 30/04/2019

Sexe : homme
Age : 23ans
Niveau d'instruction : supérieure
Profession : Étudiant.

Thématique 1 : La pollution de l'aire.

Question 1 : Y-a-t-il une pollution de l'aire à TICHY ?

Réponse 1 : « j'avoue qu'il existe ce phénomène l à TICHY, surtout à TICHY centre et à baccaro notamment au village de TIZIKHLEF (le lieu de la décharge communale). »

Question 2 : Selon vous, quelle est la cause majeure de ce problème ?

Réponse 2 : « je tiens à dire que ce problème provient majoritairement des activités humaines-t-elle que le transport, aux incendies des forêts. »

Thématique 2 : La pollution de l'eau.

Question 1 : quelles sont les différentes sources d'eau de TICHY ?

Réponse 1 : « je cite la mer, le lac de TICHY HAF, ouade el Djamaa, et la source de Tizi-Hamed, et la source osadoune ».

Question2 : cité nos les causes principales de pollution de l'eau a TICHY ?

Réponse 2 : « les hydrocarbures des bateaux qui pollué beaucoup l'eau de la mer, notamment au rejets des eaux usées dans les plages de tichy ».

Thématique 3 : Les déchets solides.

Question 1 : comment sont traités les déchets solides au niveau de la commune de TICHY ?

Réponse 1 : « tous les déchets y compris les déchets solides sont jetés au niveau de la décharge communale située à TIZIKHLEF ».

Question 2 : selon vous, ce problème environnemental est- il causé par les autorités locales ou bien par les citoyens ?

Réponse 2 : « je déclare que ce problème est causé par les deux, c'est-à-dire à travers la mauvaise gestion des déchets par les autorités d'une part, et les citoyens par la création des autres dépôts sauvage où ils jettent n'importe comment et dans n'importe quel lieu sans respecté réservé ».

Thématique 4 : L'érosion du sol.

Question 1 : Existe -t-il une érosion du sol à TICHY ?

Réponse 1 : « oui, plus exactement au lieu-dit lotissement 1 ».

Question 2 : Selon vous, quel est le principal agent responsable de l'érosion au niveau de TICHY ?

Réponse 2 : « je cite, le transport et le glissement des roches ».

Thématique 5 : La déforestation.

Question 1 : Quel est la cause principale de la déforestation à TICHY d'après vous ?

Réponse 1 : « je cite comme cause, l'extraction des terres agricoles au milieu des forets de lotissement 2 par les citoyens d'une manière illégale, qui menace la biodiversité à TICHY. »

Entretien 10 réalisé le 30/04/2019

Sexe : homme
Age : 31ans
Niveau d'instruction : supérieure
Profession : Fonctionnaire.

Thématique 1 : La pollution de l'aire.

Question 1 : Y-a-t-il une pollution de l'aire à TICHY ?

Réponse 1 : « ce phénomène existe et surtout au niveau de tichy centre et baccaro. »

Question 2 : Selon vous, quelle est la cause majeure de ce problème ?

Réponse 2 : « je tiens à dire que ce problème est dû au incendies des forêts et le brulement des déchets au niveau de la décharge communale située à TIZIKHLEF. »

Thématique 2 : La pollution de l'eau.

Question 1 : quelles sont les différentes sources d'eau de TICHY ?

Réponse 1 : « je cite ouad el djamaa, le lac de tichy haf, ainsi la mer de tichy »

Question2 : cité nos les causes principales de pollution de l'eau a TICHY ?

Réponse 2 : « le rejet de produite chimique et toxique par les bateaux qui touchent la plage de l'étoile de mer, au niveau de ouade el djama qui est poulie à cause du déchets végétaux et animaux. ».

Thématique 3 : Les déchets solides.

Question 1 : comment sont traités les déchets solides au niveau de la commune de TICHY ?

Réponse 1 : « toutes les déchets y compris les déchets hospitaliers de la polyclinique de tichy et les déchets des chantiers et de construction ».

Question 2 : selon vous, ce problème environnemental est- il causé par les autorités locales ou bien par les citoyens ?

Réponse 2 : « la cause principale provienne des activités humaines à savoirs les déchets domestiques, les déchets commerciaux ».

Thématique 4 : L'érosion du sol.

Question 1 : Existe -t-il une érosion du sol à TICHY ?

Réponse 1 : « oui, au lieu-dit lotissement 1 ».

Question 2 : Selon vous, quel est le principal agent responsable de l'érosion au niveau de TICHY ?

Réponse 2 : « cela est due au glissement et le transport des roches ».

Thématique 5 : La déforestation.

Question 1 : Quel est la cause principale de la déforestation à TICHY d'après vous ?

Réponse 1 : « je cite à titre d'exemple les incendies de la forêt de tizi hmed , la forêt de lotissement2 ,ainsi l'abatage des arbres pour la production du charbon ».

Annexe 2 : Entretien.

Sexe :
Age : (-)
Niveau d'instruction :
Profession :

I- La mission de l'association « Eco- Tichy La Verte » consiste à préserver et à protéger envers l'environnement, en vue d'un développement durable de la commune de Tichy Et d'inculquer l'esprit de lutte environnementale aux générations futures.

1. Quel est l'objectif primordial de l'association « ECO – TICHY LA VERTE » ?
2. D'après vous, en quoi consiste l'importance de l'environnement ?
3. Comment peut-on réaliser un développement durable selon vous ?
4. Comment peut-on inculquer l'esprit de lutte environnementale aux générations futures ?

II- La coopération et le soutien des autorités et citoyens avec l'association « Eco- TICHY LA VERTE », dans ses diverses activités et actions pour la protection de l'environnement lui permette de poursuivre et d'avancer davantage dans son projet.

1. Y-a- t-il une contribution et un apport de la part des autorités à l'association et à l'environnement ?
2. Est-ce qu'il y a une contribution et un apport des citoyens à l'association et à l'environnement ?
3. Quels sont les différents obstacles que l'association « ECO – TICHY LA VERTE » à rencontrés ?
4. Est-ce que vous estimez de continuer à travailler dans l'association et continuer à lutter pour la protection de l'environnement ?